



Signaux de l'AEE 2021

La nature en Europe



Couverture : Formato Verde
Mise en page : Formato Verde

© Juerg Isler, REDISCOVER Nature/EEA

Avertissement juridique

Le contenu de la présente publication ne reflète pas nécessairement les opinions officielles de la Commission européenne ou d'autres institutions de l'Union européenne. L'Agence européenne pour l'environnement et toute autre personne ou entreprise agissant au nom de l'Agence déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent document.

Droits d'auteur

© AEE, Copenhague, 2021

Reproduction autorisée moyennant mention de la source, sauf indication contraire.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2021

ISBN : 978-92-9480-446-4

ISSN : 2443-7522

doi : 10.2800/429580

Contacts

Par courriel : signals@eea.europa.eu

Sur le site internet de l'AEE : www.eea.europa.eu/signals

Sur Facebook : www.facebook.com/European.Environment.Agency

Sur Twitter : [@EUEnvironment](https://twitter.com/EUEnvironment)

Sur LinkedIn : www.linkedin.com/company/european-environment-agency

Demandez votre exemplaire gratuit auprès d'EU Bookshop : www.bookshop.europa.eu

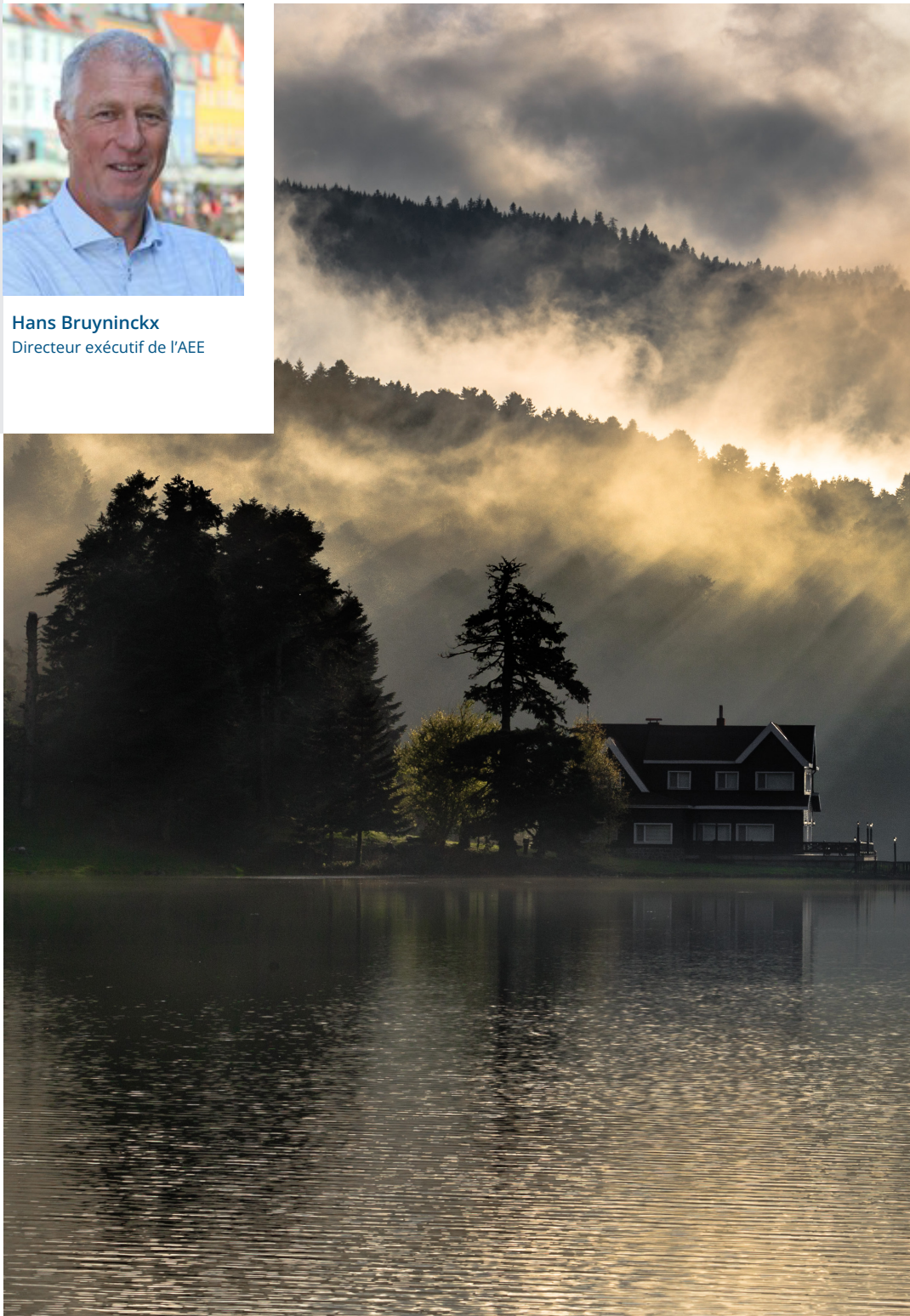
Table des matières

Éditorial — La valeur de la nature	5
Il est urgent d'agir pour préserver la nature	11
Entretien — Le rôle capital de la surveillance des oiseaux	19
Quelles sont les activités qui nuisent à la nature en Europe ?	27
Entretien — Protéger la nature dans un climat en mutation : nos actions doivent se concentrer sur la résilience	35
Restaurer le monde naturel	41
Entretien — L'économie de la biodiversité : la comptabilisation peut-elle aider à sauver la nature ?	47
En bref : la législation européenne sur la nature	55
Références	58

Éditorial



Hans Bruyninckx
Directeur exécutif de l'AEE



La valeur de la nature

L'appauvrissement de la biodiversité et des écosystèmes naturels auquel nous assistons actuellement est tout aussi catastrophique que le changement climatique. En fait, les deux sont étroitement liés, car le changement climatique accélère la perte de biodiversité et des écosystèmes sains sont un allié vital dans la lutte contre le changement climatique.

L'Europe continue à **perdre sa biodiversité** à une vitesse alarmante. De nombreux habitats, espèces et écosystèmes européens sont menacés par l'**agriculture intensive**, l'**étalement urbain**, la **pollution**, les **pratiques forestières non durables**, les **espèces exotiques envahissantes** et le **changement climatique**. Des évaluations récentes de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) montrent que la plupart des espèces et des habitats protégés ne présentent pas actuellement un bon état de conservation.

Cet appauvrissement de la biodiversité ne se limite pas à l'Europe. La perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes sont un **phénomène mondial**. Ainsi, alors que nous observons cette perte et que nous nous efforçons de la ralentir, de l'arrêter et à terme d'inverser le processus, nous sommes confrontés à la difficulté de comprendre et même de quantifier la valeur de la nature. Cela aidera non seulement à prendre les bonnes décisions au niveau individuel, commercial et politique, mais aussi à mieux comprendre la place des êtres humains dans la nature. Qu'est-ce que la **valeur de la nature** ?

La nature n'a pas de prix pour nous, êtres humains. En effet, c'est la nature qui a fourni les éléments constitutifs de la vie et l'environnement nécessaire à l'évolution de l'Homo sapiens il y a au moins 300 000 ans. Aujourd'hui, nous ne pouvons toujours pas vivre sans la nature. En fait, nous pourrions être plus tributaires que jamais

d'**écosystèmes sains** et **résilients** pour garantir le bien-être à long terme d'un nombre (toujours) croissant de citoyens de la planète.

Notre atmosphère, nos forêts, nos cours d'eau, nos océans et nos sols continuent de nous fournir l'air que nous respirons, la nourriture que nous mangeons, l'eau que nous buvons et les matières premières que nous consommons. Ils fournissent aussi des espaces que nous utilisons à des fins récréatives et de récupération. Ceci est souvent décrit comme la **valeur d'usage** de la nature.

Dans ce contexte, des efforts ont été déployés pour attribuer une valeur monétaire à ce « capital naturel », afin de pouvoir intégrer les « services écosystémiques » qu'il dispense dans nos modèles économiques existants. En effet, la **stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030** indique que plus de la moitié du produit intérieur brut mondial, soit quelque 40 000 milliards d'euros, dépend de la nature.

La situation est toutefois complexe. Certains services écosystémiques sont plus tangibles et relativement faciles à quantifier, comme les cultures, la pêche et le bois ; d'autres services le sont moins. Comment tenir compte précisément de la valeur de la pollinisation pour l'agriculture ou de la protection contre les inondations offerte par les zones humides ? Il est essentiel de bien comprendre et de tenir dûment compte des services écosystémiques moins visibles.



Cependant, la valeur de la nature va au-delà des services directs qu'elle nous offre. La nature possède également une **valeur culturelle** ; elle constitue la toile de fond de notre existence humaine et offre les conditions nécessaires à une bonne santé physique et mentale ainsi qu'à notre épanouissement émotionnel et spirituel.

Mais l'histoire est loin d'être terminée. En reconnaissant la valeur d'usage et la valeur culturelle de la nature, nous semblons très individualistes, risquant de nous concentrer exclusivement sur nos propres avantages en tant qu'êtres humains, ici et maintenant. La nature a une **valeur intrinsèque** en soi. L'intervention humaine se limite au rôle de gardien, avec une responsabilité éthique envers la nature elle-même, notre propre société et en particulier celle des générations futures.

Notre approche en trois volets est une façon de comprendre la valeur de la nature : une valeur d'usage, une valeur culturelle et une valeur intrinsèque.

Pourtant, nous avons tendance à considérer la nature comme acquise, comme une ressource « gratuite » dont nous pouvons tirer non seulement ce dont nous avons besoin, mais aussi ce que nous voulons. Il est donc plus important que jamais de comprendre et de reconnaître la véritable valeur de la nature. Aussi contre-intuitif que cela puisse paraître d'attribuer une valeur monétaire à la nature, la mesure et la comptabilisation sont un moyen d'apprécier les avantages directs et indirects que nous tirons

de la nature. Elle peut également nous aider à choisir les meilleures approches pour **lutter contre la dégradation**, en comprenant, par exemple, qu'il est beaucoup moins coûteux de **protéger la nature** avant toute chose plutôt que de la **restaurer** ultérieurement – si tant est que la restauration soit possible.

Alors que nous prenons de plus en plus conscience du **caractère limité des ressources naturelles** et des **exigences croissantes** que nous imposons au monde naturel, nous devons trouver des moyens de vivre dans les limites posées par les possibilités de la planète. Les progrès technologiques et la croissance démographique, en particulier au cours des 100 dernières années, ont conduit l'Homo sapiens à dominer la chaîne alimentaire et les ressources de la nature. Les dommages que nous avons causés en cours de route commencent à entraver nos perspectives de **bien-être futur**.

Restaurer la nature – et plus fondamentalement, restaurer et réinventer notre propre relation avec elle – sont des défis majeurs et urgents pour les prochaines décennies.



Hans Bruyninckx

Directeur exécutif de l'AEE

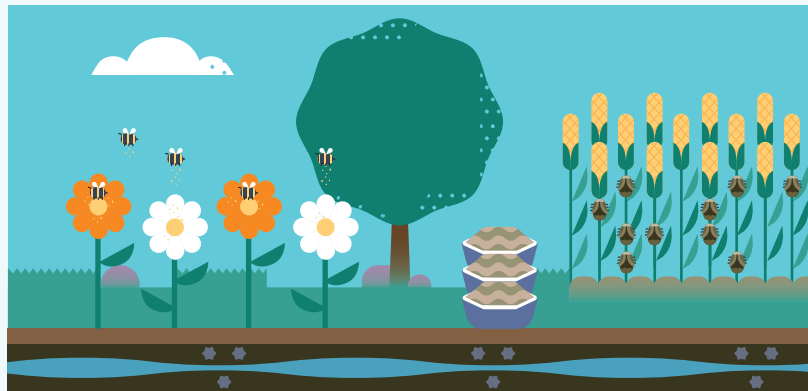
Que sont les services écosystémiques ?

La nature nous fournit de nombreux services précieux. Certains de ces services sont relativement faciles à quantifier, comme les cultures, la pêche et le bois ; d'autres services le sont moins. Comment comptabiliser avec précision la valeur de la pollinisation pour l'agriculture ou de la protection des inondations grâce aux zones humides ?

Services d'approvisionnement

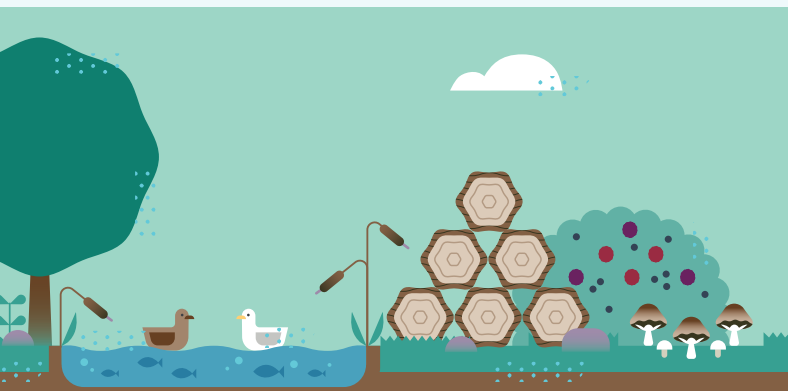


Services de régulation



Services culturels





- ◆ Cultures, fertilité des sols
- ◆ Bétail
- ◆ Bois d'œuvre
- ◆ Fibre
- ◆ Aliments sauvages (par exemple, champignons, baies, etc.)
- ◆ Pêche
- ◆ Ressources génétiques, médicaments
- ◆ Eau douce
- ◆ Air pur



- ◆ Pollinisation
- ◆ Régulation de la température
- ◆ Piégeage du carbone et stockage dans le sol
- ◆ Régulation des nuisibles
- ◆ Régulation de l'érosion
- ◆ Régulation des inondations
- ◆ Épuration de l'eau
- ◆ Assainissement de l'air



- ◆ Loisirs (par exemple, natation, randonnée, ski, etc.)
- ◆ Esthétique (par exemple, paysages)
- ◆ Identité culturelle



Il est urgent d'agir pour préserver la nature

La nature n'a jamais été aussi présente dans l'esprit des gens qu'aujourd'hui. En raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, beaucoup d'entre nous se sont dirigés vers les espaces verts les plus proches pour trouver du répit et du réconfort – des pauses nécessaires dans notre existence confinée. Cela nous a rappelé une fois de plus le rôle vital et précieux que joue la nature dans notre bien-être mental et physique.

Malheureusement, des siècles d'exploitation ont fait payer un lourd tribut à la biodiversité de l'Europe. La nature est en **mauvais état**. La majorité des nombreuses espèces animales d'Europe, telles que le faucon sacre et le saumon du Danube, ainsi que les habitats, allant des prairies aux dunes dans toute l'Europe, sont confrontés à un avenir incertain, à moins que des **mesures urgentes** ne soient prises pour remédier à la situation.

C'est la triste conclusion du dernier rapport de l'AEE « État de la nature dans l'UE »¹ qui est le « bilan de santé » le plus complet jamais réalisé dans l'UE.

La bonne nouvelle est que la prise de conscience de l'importance de la nature et de la biodiversité progresse et que des mesures visant à remédier à la situation sont déjà en cours. Le rapport de l'AEE sur l'état de la nature montre une **évolution positive** des efforts de conservation.

Le nombre et la superficie des sites protégés dans le cadre du **réseau Natura 2000 de l'UE** ont augmenté au cours des six dernières années et l'UE a atteint les objectifs fixés au plan mondial, à savoir qu'environ 18 % de sa superficie terrestre et près de 10 % de sa zone marine sont protégés.

Toutefois, ces progrès n'ont globalement pas été suffisants pour atteindre les objectifs de la précédente stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2020. La plupart des habitats et des espèces protégés présentent un **état de conservation mauvais ou** insuffisant et beaucoup d'entre eux continuent à se dégrader. Parmi les trois principaux groupes étudiés, les habitats et les oiseaux sont particulièrement affectés, tandis que le groupe des espèces autres que les oiseaux a presque atteint son objectif.

Pollinisateurs en déclin, environnement marin menacé...

Les **insectes**, et notamment les **abeilles**, sont également en déclin, selon l'AEE et d'autres recherches. Ce qui est certain, c'est qu'environ 9 % des abeilles sont **menacées d'extinction** dans l'UE, selon la **liste rouge européenne**². Cependant, pour la plupart des espèces d'abeilles, il n'existe pas suffisamment d'informations scientifiques pour évaluer leur risque d'extinction.

Le rapport de l'AEE sur l'état de la nature dans l'UE indique que les habitats les plus importants des pollinisateurs – les prairies, les terrains broussailleux, les tourbières, les marais, les marécages et les forêts – présentent souvent un

mauvais état de conservation. Cette situation s'**explique principalement** par l'abandon des prairies, l'extension des terres agricoles et l'utilisation d'engrais.

La situation des **eaux côtières** de l'Europe – de la Baltique à la Méditerranée – est tout aussi alarmante. Selon le dernier [rapport de l'AAE sur l'environnement marin en Europe](#)³, il est urgent d'agir pour rétablir le bon état des écosystèmes marins d'Europe, après des années de **surexploitation** et de **négligence** graves.

L'impact des **activités humaines sur la dégradation des terres** et l'exploitation des mers européennes a entraîné des modifications du nombre et de la répartition des espèces et des habitats marins, ainsi que des modifications de la composition physique et chimique globale des mers. En outre, les problèmes causés par le **changement climatique** aggravent l'incidence des autres menaces et sont susceptibles de modifier les écosystèmes marins de manière irréversible. Toutefois, on observe des **signes de rétablissement** dans certaines zones grâce aux efforts continus mis en œuvre pour réduire certains impacts, comme ceux liés aux contaminants, à l'eutrophisation et à la surpêche.

Des mesures pour relever les défis

Dans l'ensemble, des plans plus ambitieux sont désormais en place pour affronter les défis, notamment la nouvelle [stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030](#)⁴, la [stratégie « De la ferme à la table »](#)⁵ et la [stratégie de l'Union européenne pour l'adaptation au changement climatique](#)⁶, qui sont tous des éléments essentiels du [pacte vert pour l'Europe](#)⁷.

La stratégie en faveur de la biodiversité a pour but d'**enrayer le déclin** de la biodiversité au cours de la prochaine décennie. Elle vise à renforcer et à élargir le réseau de sites protégés, à mettre en place un **plan de restauration** et à faire en sorte que les écosystèmes soient sains, résilients au changement climatique, riches en biodiversité et qu'ils fournissent la gamme de services essentiels à la prospérité et au bien-être des citoyens.

Des efforts supplémentaires seront également nécessaires pour améliorer les **capacités de surveillance** dans les États membres, dans le but de soutenir les objectifs de l'UE. Davantage de données sont également nécessaires pour mieux évaluer le rôle du réseau Natura 2000, et la mise en œuvre de la législation européenne doit être considérablement améliorée.

Sommes-nous face à une sixième extinction massive ?

Malgré les efforts déployés, on peut se demander si cette action n'arrive pas trop tard. La nature, en Europe et ailleurs dans le monde, est-elle déjà confrontée à une nouvelle vague dite « sixième **extinction massive** », qui menacera également notre propre existence humaine ?

Si les scientifiques et les experts sont divisés, l'inquiétude grandit quant au fait qu'un tel événement de masse serait en cours depuis quelques années déjà. La disparition du rhinocéros noir d'Afrique de l'Ouest à l'état sauvage a fait les gros titres de la presse mondiale il y a une dizaine d'années, mais de nombreuses autres espèces, [y compris en Europe](#)⁸, ont pratiquement disparu.

Il s'agit notamment de la bondelle, un corégone d'eau douce, que l'on trouvait autrefois en Belgique, au Danemark, en France, en Allemagne et aux Pays-Bas, et que ces pays tentent maintenant de réintroduire. Six autres espèces d'oiseaux, dont la fauvette du désert et l'ibis chauve, sont considérées comme éteintes au niveau régional ou totalement éteintes. La liste rouge européenne des espèces considérées comme éteintes comprend également plusieurs espèces de papillons, de mollusques et de plantes.

Le rapport de l'AEE « [L'environnement en Europe – État et perspectives 2020](#) »⁹ (SOER 2020) note que des décennies d'accélération de l'activité sociale et économique ont transformé la relation que les êtres humains entretiennent avec l'environnement. Si elles ont apporté de nombreux bienfaits, notamment l'atténuation des souffrances et de la pauvreté, elles ont également causé des dégâts généralisés aux écosystèmes.

De même, d'éminents experts des Nations unies ont déjà tiré la sonnette d'alarme : **l'exploitation de la nature, la pollution de l'air et de l'eau** aux mains d'une population humaine mondiale croissante ont un **impact désastreux sur notre biodiversité**, tout comme le changement climatique.

La dernière évaluation mondiale de la [plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques \(IPBES\)](#), publiée en 2019¹⁰, estime qu'un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction dans le monde, dont beaucoup seraient des insectes. Le rapport note qu'il n'est pas trop tard pour remédier à la situation si nous agissons rapidement pour **réduire les émissions de gaz à effet de serre**, qui contribuent au changement climatique, et **stopper l'exploitation des ressources naturelles**.

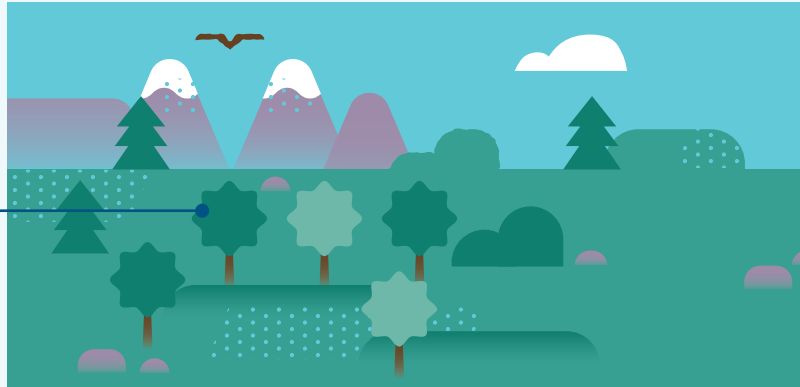


État de la nature dans l'UE

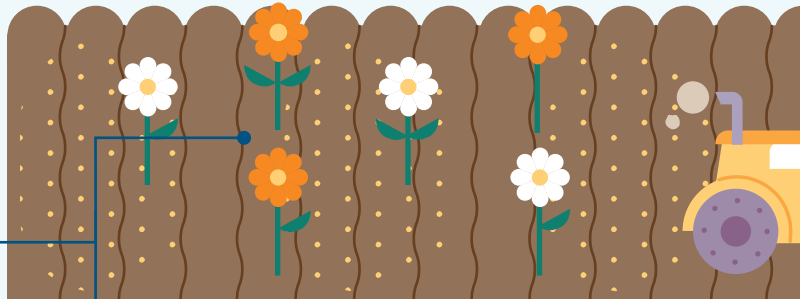
Le dernier rapport de l'AEE sur « l'Etat de la nature dans l'UE » présente des résultats alarmants pour la période de référence 2013-2018. Nombre d'espèces et d'habitats en Europe sont confrontés à un avenir incertain, à moins que des mesures urgentes ne soient prises pour inverser la situation.

Changement climatique

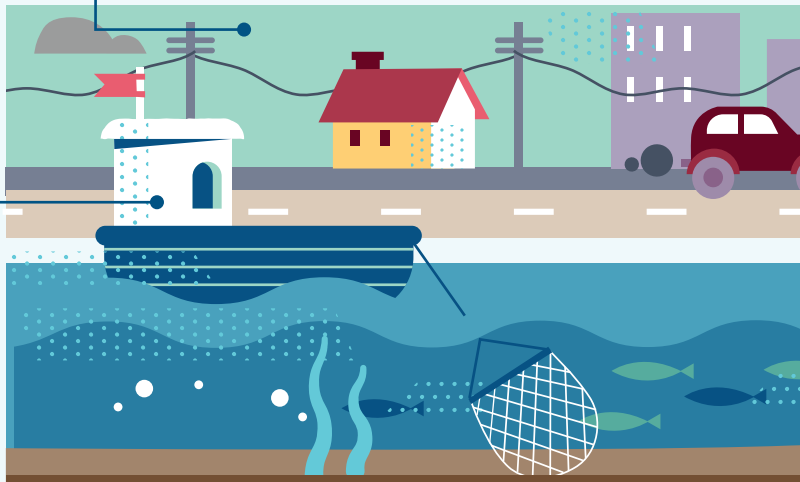
Il constitue une menace croissante, notamment en raison des sécheresses et de la réduction des précipitations.



Les **activités agricoles**, l'abandon des terres et l'urbanisation constituent les principales pressions exercées sur les habitats et les espèces, suivies par la pollution.

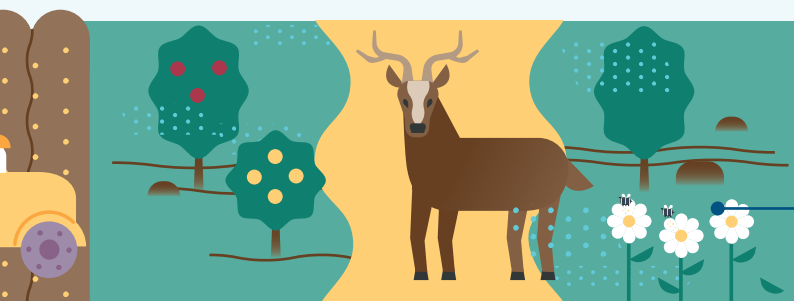


L'état et les tendances des **espèces et habitats marins restent** largement inconnus.

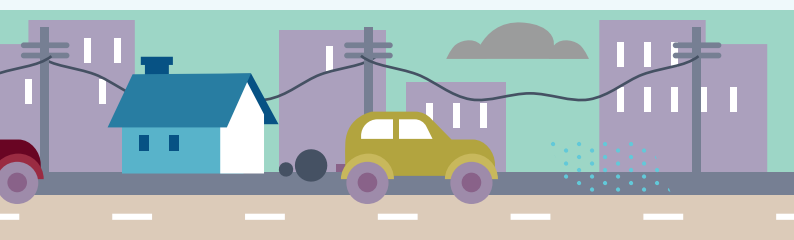




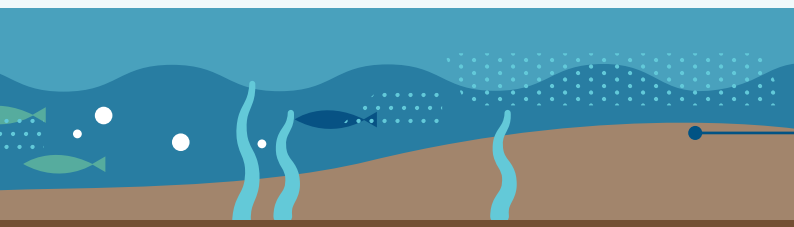
- ◆ L'état des populations de près de la moitié des **espèces d'oiseaux** est « favorable », mais les **oiseaux des champs** affichent des tendances bien moindre à l'amélioration.
- ◆ Les **abattages illégaux et la chasse** représentent les principales pressions exercées sur les oiseaux migrateurs.



- ◆ L'état de conservation et les tendances des **habitats** importants pour les pollinisateurs sont plus médiocres que ceux des autres habitats.
- ◆ Seuls 14 % des **habitats** évalués et 27 % des **espèces autres que les oiseaux** présentent un état de conservation « favorable ».



- ◆ Les **forêts** affichent les meilleures tendances à l'amélioration et les **pelouses**, les **dunes** et les **tourbières** font état des plus fortes tendances à la dégradation.



Les **sites Natura 2000** couvrent 18 % des terres et 10 % des eaux marines de l'UE.

La COVID-19 et la nature

La cause exacte de l'épidémie de coronavirus est encore inconnue, mais tout porte à croire que la COVID-19 est une maladie qui s'est transmise de l'animal à l'être humain. Les trois quarts des maladies infectieuses nouvelles et émergentes [sont transmises à l'homme par les animaux](#)¹¹. L'émergence de ces agents pathogènes, notamment en dehors de l'Europe, est liée à l'intensification de l'agriculture, à la dégradation de l'environnement et à l'interaction humaine avec les animaux dans le système alimentaire.

Au-delà des causes de la pandémie, les confinements qui en ont résulté nous ont donné un aperçu rare d'un monde où l'activité économique et la mobilité ont été considérablement freinées. En Europe, de nombreuses histoires anecdotiques ont été partagées sur le comportement et la répartition de la faune et de la flore sauvages, qui sont apparemment en train de changer, renforçant ainsi notre connaissance de la capacité de la nature à revenir à l'état initial et à se reconstituer rapidement en l'absence d'influence humaine. Ce qui a été clairement quantifié, ce sont des améliorations significatives de la qualité de l'air et de l'eau, qui peuvent avoir un impact positif sur les animaux et les écosystèmes.

Des études ont également fait état d'un désir accru de passer du temps dans la nature pendant la pandémie. Pendant les confinements, les gens se sont réfugiés et divertis dans les forêts, les parcs, les plages et autres espaces ouverts, découvrant parfois une nature étonnante à proximité de chez eux. Si ce phénomène peut aider les gens à mieux apprécier la nature, cela peut aussi augmenter la pression qui s'exerce sur les zones protégées. Ce qui est certain, c'est que nous devons saisir cette occasion pour étudier les causes, les effets et les impacts de la pandémie sur nous et sur la nature, et en tirer des enseignements.





Petr Voříšek

Membre de l'équipe de coordination de l'Atlas européen des oiseaux nicheurs 2, Société tchèque d'ornithologie



Le rôle capital de la surveillance des oiseaux

La surveillance des espèces sauvages et des habitats joue un rôle essentiel dans les évaluations des experts. Nous avons discuté avec Petr Voříšek, membre de l'équipe de coordination du European Breeding Bird Atlas 2 (Atlas européen des oiseaux nicheurs 2) de la Société tchèque d'ornithologie, de la manière dont les informations et données sont rassemblées à l'échelle européenne et des problèmes auxquels les populations d'oiseaux sont confrontées aujourd'hui.

Quel est votre travail spécifique ?

Je participe à deux initiatives internationales de surveillance des oiseaux : le deuxième atlas européen des oiseaux nicheurs (EBBA2) et le « Pan-European Common Bird Monitoring Scheme » (PECBMS) (système paneuropéen de surveillance des oiseaux communs), tous deux organisés au sein du European Bird Census Council (EBCC - Conseil européen du recensement des oiseaux). Mon poste est hébergé par la Société tchèque d'ornithologie (CSO).

L'**Atlas européen** a été publié sous la forme d'un livre en décembre 2020, mais le travail n'est pas fini pour autant. Nous nous consacrons à l'élaboration d'une version en ligne, qui permettra de mettre les résultats à la disposition de la recherche et de la conservation et qui renforcera les capacités de surveillance des oiseaux dans les pays européens où cela s'avère nécessaire. Cet atlas est étroitement lié au PECBMS, mais la mise en place d'un programme de surveillance des oiseaux représentatif et durable n'est pas aisée, et nous avons besoin de plus de systèmes de surveillance, en particulier dans les parties méridionales et orientales de l'Europe.

Comment votre travail contribue-t-il aux évaluations réalisées par l'AEE ?

Les **indicateurs relatifs aux oiseaux sauvages** produits par le PECBMS sont directement utilisés par l'AEE. L'indice de population des papillons de prairie et l'indice de population des oiseaux communs d'Europe contribuent à la définition de l'indicateur de l'AEE intitulé « **Abondance et répartition d'espèces sélectionnées en Europe** »¹².

Les résultats de nos travaux ont été utilisés dans le rapport **État de la nature dans l'UE** et dans d'autres publications. Nous avons été en contact régulier avec nos collègues de l'AEE et nous coordonnons nos efforts. Le retour d'information de l'AEE est extrêmement important. Récemment, nous avons commencé à étudier comment les données de l'atlas (EBBA2) peuvent contribuer au travail d'organismes internationaux tels que l'AEE.

Comment vous êtes-vous intéressé à ce domaine d'activité ?

Probablement comme beaucoup d'autres ornithologues, je m'intéresse depuis mon enfance aux oiseaux, à la nature et à la conservation.

J'ai étudié la zoologie à l'université Charles de Prague, où j'ai fait un master et un doctorat qui portaient sur les buses. J'ai ensuite saisi l'opportunité de travailler pour la CSO en tant que directeur, où j'étais le seul employé à l'époque.

Le lien entre les connaissances scientifiques et la politique est le principal sujet qui maintient mon intérêt pour la surveillance des oiseaux à grande échelle et le travail de l'atlas. Travailler avec des personnes diverses, des approches méthodologiques variées et des différences culturelles rend également ce type de travail passionnant. J'apprécie également le travail sur le terrain, qui, bien que ne faisant pas systématiquement partie de ma fonction, est l'élément clé qui me permet de comprendre les données et les besoins des travailleurs de terrain, ce qui me rend heureux.

Comment évaluer la santé d'une espèce ?

Le principal résultat de notre travail est la collecte d'informations sur les modifications de **l'abondance des oiseaux** et leur **répartition**. En d'autres termes, où se trouvent les oiseaux, combien il y en a et comment ces deux paramètres évoluent. Il s'agit d'un long processus qui commence par un travail de terrain standard suivant une méthodologie stricte.

Il n'est pas possible de couvrir l'Europe uniquement avec des travailleurs de terrain professionnels. Mais l'ornithologie profite d'une foule d'ornithologues amateurs ou d'observateurs des oiseaux, qui connaissent les oiseaux et sont désireux de suivre la méthodologie. Grâce à eux, nous pouvons obtenir et partager des données issues de toute l'Europe dans l'atlas EBBA2 et de 28 pays dans le système PECBMS.

Les travailleurs de terrain doivent recenser les oiseaux sur des sites prescrits, souvent sélectionnés de manière aléatoire, afin de garantir la représentativité de l'échantillon. L'observateur réalise un comptage de tous les oiseaux vus ou entendus sur son site et enregistre d'autres caractéristiques, ce qui permet de mieux évaluer les données à des dates et heures précises.

Les enregistrements pour l'atlas de répartition nécessitent également des informations sur la **probabilité de reproduction**. La plupart des relevés sont effectués au printemps tôt le matin, lorsque de nombreux oiseaux sont les plus actifs, mais certaines espèces sont également relevées le soir. Ensuite, les travailleurs de terrain envoient les données aux coordinateurs nationaux, qui effectuent des contrôles de qualité des données et les soumettent aux coordinateurs européens.

Comment cette surveillance aide-t-elle les gouvernements à prendre des mesures ?

Les informations sur la répartition et l'abondance des oiseaux aident les décideurs à établir l'ordre de priorité des mesures de gestion et de conservation. Les informations sur les tendances d'évolution des populations et les modifications de leur répartition fournissent des signaux sur la santé des populations d'oiseaux et de l'environnement au sens large.

Les résultats de la surveillance sont régulièrement utilisés dans l'évaluation de l'état de conservation des espèces, y compris pour la catégorisation dans la liste rouge européenne. Les modifications de l'abondance et de la répartition des groupes d'espèces, tels que les oiseaux des terres agricoles, donnent des signaux sur la santé d'un type particulier d'habitat ou sur l'impact d'un phénomène à grande échelle comme le changement climatique.



L'établissement d'un lien entre les données de surveillance et les variables environnementales ou d'autres variables peut nous en apprendre davantage sur les facteurs à l'origine des tendances ; cela peut également contribuer à élaborer des pratiques de gestion.

Comment la dégradation de l'environnement et le changement climatique influencent-ils la vie des oiseaux ?

Les changements qui se produisent dans les paysages et le climat européens sont parfois dramatiques et affectent les populations d'oiseaux. Toutefois, **l'incidence n'est pas uniforme** : certaines espèces tirent profit des changements, d'autres non. Dans l'ensemble, cependant, il semble qu'il y ait plus de perdants que de gagnants.

L'**exploitation intensive des terres** laisse moins de ressources aux oiseaux – il s'agit de la principale pression humaine. Ceci est particulièrement évident pour les terres agricoles et les oiseaux qui occupent ce type d'habitat. Les pratiques agricoles intensives, notamment **l'utilisation excessive de pesticides** et **d'engrais**, **l'utilisation d'engins lourds** ou la **suppression des jachères**, font que les terres agricoles modernes conviennent de moins en moins aux oiseaux et aux autres espèces sauvages.

Globalement, **l'homogénéisation des champs agricoles** a un effet négatif sur la biodiversité. **L'indice des oiseaux des terres agricoles** en Europe a diminué de 57 % entre 1980 et 2018¹³ et l'aire de répartition des oiseaux des terres agricoles en tant que groupe a diminué au cours des 30 dernières années en Europe (EBBA2). Au niveau

régional, nous constatons également un effet négatif de **l'exploitation forestière intensive**, de **l'abandon des terres** ou de **l'exploitation intensive des zones humides continentales**.

Les sites de reproduction se déplacent vers le nord. Nous observons un déplacement des centres des aires de répartition d'en moyenne 28 km vers le nord. Bien que ces changements ne soient pas tous causés par le changement climatique, l'effet est évident. Nous détectons également l'incidence du changement climatique sur les populations d'oiseaux : les espèces ayant une préférence pour les climats plus froids sont en déclin et celles qui préfèrent les climats plus chauds sont en augmentation.

Pouvons-nous encore améliorer la situation ?

Nous avons documenté des **tendances positives** dans la répartition de plusieurs espèces protégées pour lesquelles des mesures de conservation ont été prises (par exemple le pygargue à queue blanche ou la cigogne blanche). En outre, dans le cadre du programme PECBMS, nous avons montré que la conservation peut fonctionner, et que les sites Natura 2000 en particulier peuvent être bénéfiques, également pour les espèces non ciblées. Cela laisse à penser que la conservation peut inverser les tendances négatives.

Le problème est que nous n'en faisons toujours pas assez, en partie à cause des ressources limitées et en partie parce que les approches traditionnelles de conservation (notamment les espèces protégées, les réserves naturelles) ne suffisent pas à favoriser le retour de la biodiversité dans les campagnes au sens large.



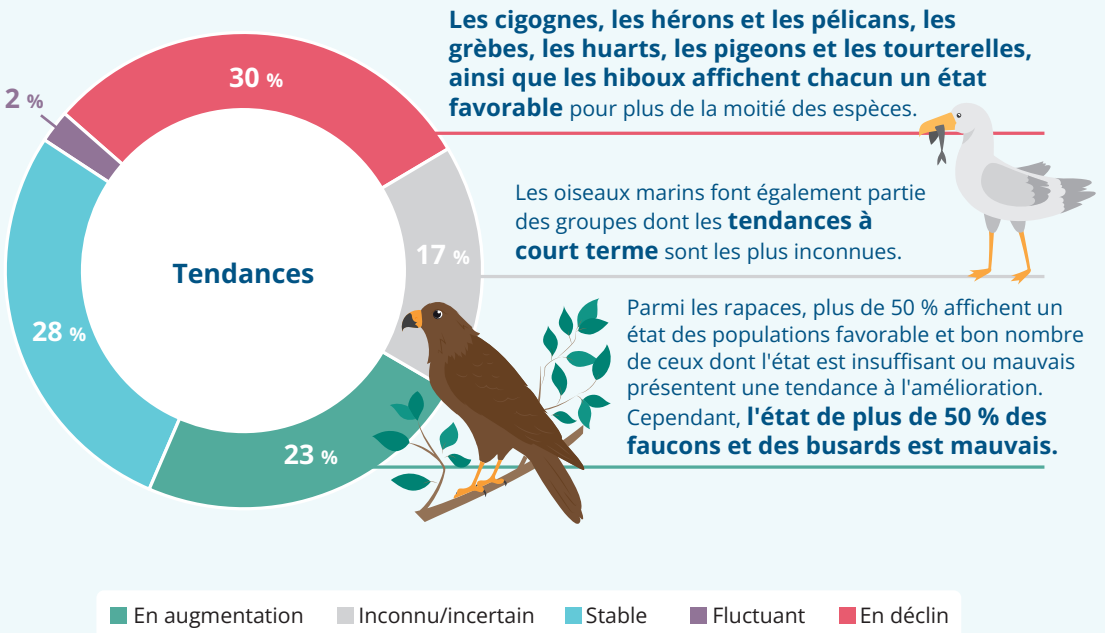
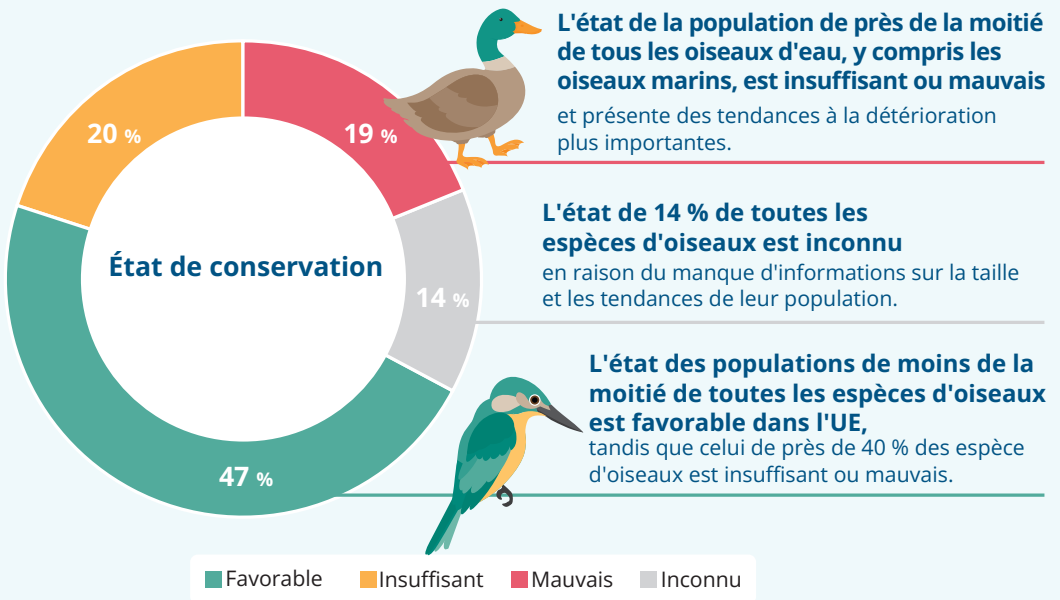
Que peuvent faire les citoyens ou même les observateurs d'oiseaux amateurs pour aider à protéger les oiseaux et leurs habitats ?

Les ornithologues jouent un rôle clé pour une conservation avisée des oiseaux et de la biodiversité. Ils apportent leur aide en tant que **travailleurs de terrain bénévoles** en participant aux atlas et à la surveillance des oiseaux : dans le cadre de l'atlas EBBA2, quelque 120 000 travailleurs de terrain ont fourni des données, dont 35 000 ont fourni des données d'enquête fortement standardisées. Dans le cadre du programme PECBMS, environ 15 000 travailleurs de terrain participent à des comptages d'oiseaux.

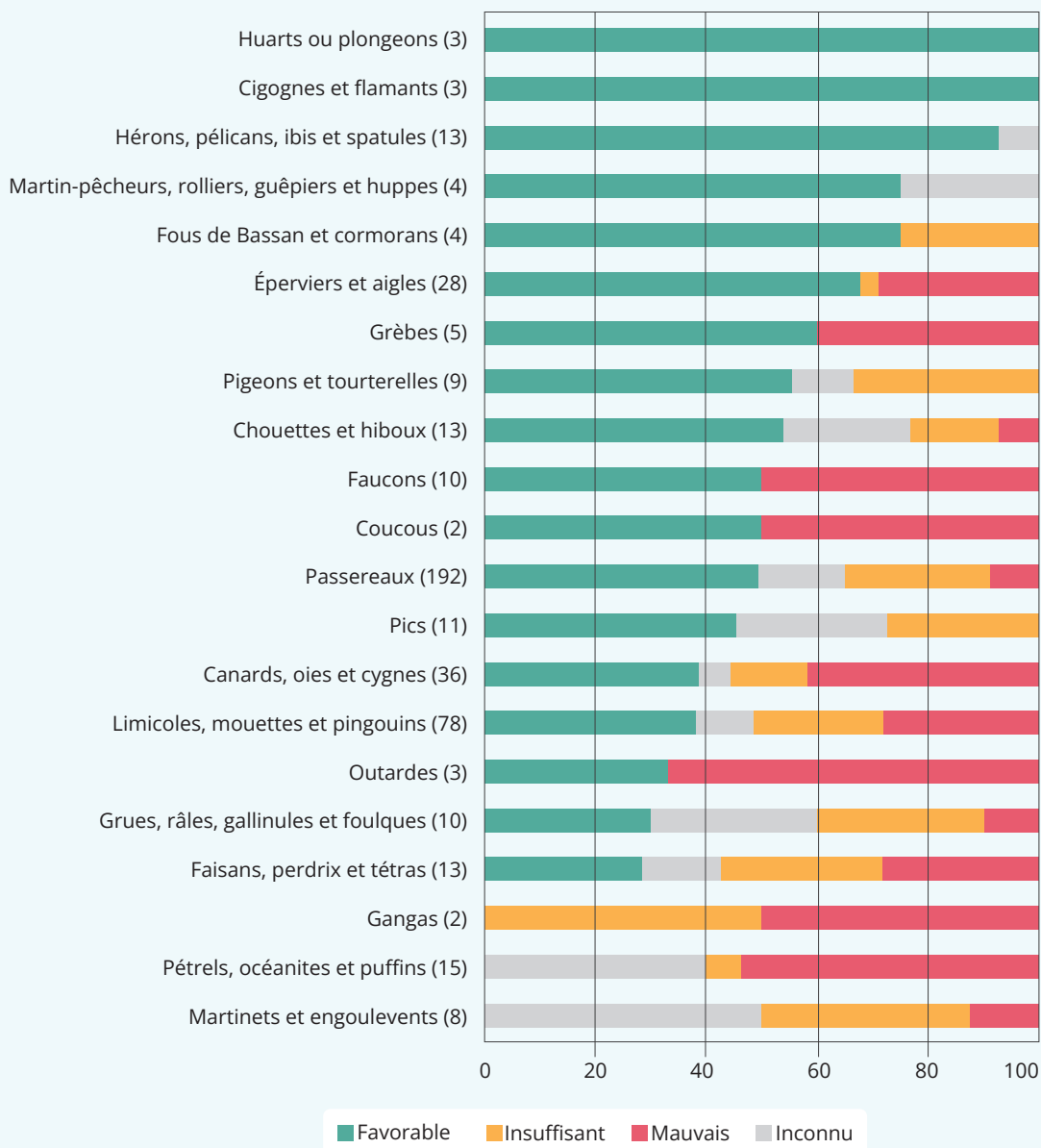
Nous n'aurions pas atteint un tel niveau de connaissance sans ces personnes compétentes – elles sont absolument essentielles. En principe, tout le monde peut aider – même les observations d'une seule espèce, y compris celles qui sont faciles à identifier (comme la cigogne blanche), peuvent contribuer à une prise de décision éclairée. Avec le développement récent des portails en ligne organisés dans le cadre de l'initiative de l'EBCC [EuroBirdPortal](#)¹⁴ et le développement d'applications mobiles qui améliorent l'enregistrement et la soumission des observations, c'est plus facile que jamais.

De nombreux ornithologues participant à des programmes de surveillance des oiseaux et à des atlas sont également impliqués dans la conservation au niveau local. Comme ils connaissent les sites où ils étudient les oiseaux, ils jouent souvent un rôle de gardien de ces sites et lancent des interventions si les sites sont menacés. Leurs **connaissances locales** sont un atout majeur pour la conservation au niveau local.

État de conservation et tendances à court terme des populations d'oiseaux



État de la population des espèces et sous-espèces d'oiseaux de l'UE, par ordre taxonomique (%)



Remarque : Le nombre total de toutes les espèces est de 463. Le nombre de taxons concernés est indiqué entre parenthèses.
Source : État de la nature dans l'UE, rapport de l'AEE n° 10/2020.



Quelles sont les activités qui nuisent à la nature en Europe ?

La nature européenne subit les conséquences d'une exploitation et d'une pollution de longue date. La nature continue de nous fournir de la nourriture, des vêtements, des médicaments, des logements, de l'énergie et d'autres ressources, mais les écosystèmes et de nombreux animaux et plantes sont en déclin, et parfois menacés d'extinction. Quelles sont les activités humaines qui nuisent le plus à la nature et comment pouvons-nous arrêter et inverser la tendance actuelle à l'appauvrissement de la biodiversité ?

Nous, les humains, sommes l'espèce qui a modifié la Terre comme aucune autre espèce. Nous avons eu un impact majeur sur la quasi-totalité des autres espèces avec qui nous partageons la planète ainsi que sur leurs habitats. L'Europe, qui est l'une des régions les plus densément peuplées de la planète, ne fait pas exception.

L'agriculture exerce la pression la plus forte sur la nature

Près de 40 % des terres de l'UE sont utilisées pour la production alimentaire selon Eurostat¹⁵. Alors que l'agriculture traditionnelle permettait à une grande diversité d'animaux et de plantes de coexister avec les cultures, l'évolution des pratiques agricoles depuis 1950, dans le sens de l'intensification et de la spécialisation, a contribué à une forte perte de biodiversité. Selon le rapport de l'AEE *État de la nature dans l'UE*¹⁶, l'utilisation accrue d'engrais, de l'irrigation et de pesticides, ainsi que la modification intense des terres, constituent des pressions importantes sur la faune et la flore locales, et notamment sur les oiseaux.

La pollution par les pesticides utilisés dans l'agriculture est la principale cause de la diminution inquiétante du nombre d'oiseaux insectivores et d'oiseaux des terres agricoles.

L'une des pressions les plus importantes est l'**abandon de la gestion traditionnelle des prairies**. Les pollinisateurs, tels que les abeilles, les bourdons et les papillons, en sont fortement affectés. La **fragmentation des terres** et le **drainage**, à des fins agricoles, détruisent les habitats où les oiseaux, les reptiles et les petits mammifères avaient l'habitude de se nourrir, de s'abriter et de se reproduire.

Pollution de l'eau, de l'air et du sol

Nous associons souvent la pollution à l'industrie, aux transports et à la production d'énergie, qui sont des sources importantes, mais près de 50 % des pressions sur la nature liées à la pollution proviennent des émissions agricoles dans l'air, l'eau et le sol. **La pollution par les pesticides** utilisés dans l'agriculture est la principale cause de la diminution inquiétante du nombre d'oiseaux insectivores et d'oiseaux des terres agricoles. La pollution par les pesticides touche également les amphibiens, tels que les grenouilles, les crapauds et les salamandres, les insectes et les petits mammifères, notamment les chauves-souris, les hamsters et le spermophile européen.



L'empreinte écologique de l'Europe dans le monde

L'empreinte écologique des Européens dépasse largement ce que les écosystèmes de l'Europe peuvent leur fournir. Cela a des conséquences négatives pour l'environnement à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe.

La production et la consommation européennes, qui sont supérieures à la moyenne mondiale, contribuent à la dégradation de l'environnement dans d'autres parties du monde. Par exemple, [plus de la moitié de l'empreinte de consommation des Européens sur l'utilisation des terres et sur l'eau se produit en dehors de l'Europe](#)¹⁷, celle-ci incluant les biens importés dans l'UE et consommés par les Européens.

Selon la [plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques \(IPBES\)](#)¹⁸, environ 75 % de l'environnement terrestre et 40 % de l'environnement marin sont gravement altérés au niveau mondial.

La biodiversité mondiale est en déclin et l'empreinte environnementale mondiale dépasse déjà la biocapacité. Ainsi, le déficit écologique de l'Europe pourrait entraîner un épuisement du capital naturel, une perte de biodiversité et un effondrement des écosystèmes dans d'autres régions du monde.

Toutefois, comme le montre le rapport de l'AEE [L'environnement en Europe – État et perspectives 2020](#)¹⁹, l'UE peut jouer un rôle positif dans la réponse à ces défis mondiaux grâce à ses liens économiques, diplomatiques et commerciaux et à son leadership en matière de gouvernance environnementale. En outre, les normes applicables aux produits et les pratiques commerciales européennes peuvent avoir des effets positifs bien au-delà des frontières de l'Europe.

De même, les pesticides et les engrais ont eu un impact négatif sur **environ 80 % des 576 espèces de papillons qui vivent en Europe**²⁰. L'agriculture est également une source majeure de pollution des eaux de surface et des eaux souterraines, affectant de nombreux écosystèmes.

La pollution d'origine agricole est l'un des principaux problèmes auxquels doivent s'attaquer la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 et la stratégie « **De la ferme à la table** » de l'UE, qui vise à réduire de moitié l'utilisation des pesticides chimiques et à promouvoir des pratiques agricoles moins intensives, notamment une réduction d'au moins 20 % de l'utilisation d'engrais.

Fragmentation et détérioration des habitats

L'urbanisation constitue une autre pression importante sur la nature, mais, de manière peut-être surprenante, la plupart des dommages ne proviennent plus de la conversion de zones naturelles en territoire urbain (11 % des pressions dans ce domaine, selon le rapport de l'AAE **État de la nature dans l'UE**²¹), mais plutôt des activités sportives, touristiques et de loisirs (25 % des pressions urbaines). Cependant, la construction et la modification au sein de zones urbaines affectent également de nombreuses espèces habituées à vivre dans ces habitats urbains (environ 10 % des pressions urbaines).

En outre, les routes, les chemins de fer, les barrages et autres infrastructures fragmentent également les habitats et détruisent les paysages. La circulation perturbe et tue les animaux sauvages. Les sols, qui constituent d'importants réservoirs de biodiversité, sont endommagés lorsqu'ils sont scellés par des bâtiments, de l'asphalte ou du béton.

Une grande partie du littoral européen est modifiée pour le **tourisme**, laissant peu d'espace pour des habitats marins et côtiers intacts. Les oiseaux aquatiques, tels que les canards, les oies, les hérons et les grèbes, et les rapaces menacés, tels que le percnoptère d'Égypte et le gypaète barbu, sont sévèrement affectés lorsque leurs aires de nidification sont détruites.

Pratiques forestières et chasse non durables, et surpêche

La quasi-totalité des forêts d'Europe ont été transformées par des interventions humaines. Même après reboisement, la nature des forêts gérées par l'homme est différente. Par exemple, l'habitat peut être affecté négativement s'il y a moins d'arbres d'espèces et d'âges différents.

L'**enlèvement d'arbres morts et vieux** et la **réduction des forêts anciennes** affectent de nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles, de chauves-souris et de petits mammifères, comme la barbastelle commune, l'écureuil de Perse et le lérotin commun.

Malgré toutes les mesures de protection, **nous assistons toujours à une déforestation locale et à des coupes à blanc**²² sans que de nouveaux arbres soient plantés en Europe.

Au moins 52 millions d'oiseaux sauvages sont chassés par l'homme chaque année en Europe, **selon une étude menée dans 26 pays européens**²³. En outre, l'abattage illégal menace de nombreuses espèces, notamment les oiseaux et les mammifères, tandis que les chats et les chiens sauvages et en liberté représentent une menace supplémentaire.

Les poissons sont affectés par les activités de capture, tout comme les mammifères marins, tels que le dauphin et le marsouin communs, qui sont parfois victimes de prises accessoires.

Dès lors que nous essayons de profiter de la nature, nous pouvons involontairement nuire aux habitats et aux espèces qui nous entourent. De nombreuses activités de loisirs, telles que les **sports de plein air, les appareils sportifs aériens, les drones, le piétinement humain et l'observation non réglementée des espèces sauvages**, peuvent être très dommageables pour la nature.

Les espèces exotiques prennent le pas

Parfois intentionnellement, parfois par accident, les Européens ont apporté de nouvelles espèces végétales et animales sur le continent. Ces nouvelles espèces prennent parfois le contrôle des habitats et perturbent les écosystèmes, c'est pourquoi on les appelle « **espèces exotiques envahissantes** ».

Certaines des espèces exotiques envahissantes les plus nuisibles sont le **vison américain**, le **ragondin** et le **raton laveur**, qui sont devenus des prédateurs des oiseaux européens, et le **muntjac de Reeves**, qui broute les habitats des sous-bois. Le béroé ovale, introduit pour la première fois dans la mer Noire par l'eau de ballast des bateaux, a dévasté certaines populations de poissons.

Il existe également des espèces de plantes exotiques qui prennent le pas sur les espèces locales. Le faux indigo du désert, la renouée du Japon et la balsamine de l'Himalaya en sont quelques exemples.

Le changement climatique – la principale menace émergente pour la nature

Le **changement climatique** affecte déjà la vie en Europe : augmentation des températures, sécheresses, modifications de la répartition des précipitations, incendies et diminution des chutes de neige. Il est considéré comme une menace émergente pour les espèces européennes, et il affectera de plus en plus d'animaux et de plantes.

Nous assistons à des **extinctions locales et régionales** d'espèces, ainsi qu'à un déplacement des espèces vers le nord et vers l'amont. Les amphibiens, les oiseaux et les chauves-souris sont les espèces les plus touchées par les sécheresses et les modifications de la répartition des précipitations.

Le rapport de l'AEE **L'environnement européen – État et perspectives 2020**²⁴ signale que le réchauffement, l'acidification et la désoxygénation des océans continuent de s'aggraver, mettant en danger les habitats marins.

Pour atténuer le changement climatique, nous devons produire de l'énergie de manière durable. L'Europe est à la tête des efforts de décarbonation et vise à atteindre la **neutralité carbone** d'ici 2050. C'est l'un des objectifs essentiels mais, dans certains cas, le développement d'**énergies renouvelables** peut nuire aux habitats et aux espèces. Citons par exemple les éoliennes qui peuvent constituer une menace pour les chauves-souris et les oiseaux, ceux-ci risquant d'entrer en

collision avec les pales, mais aussi les barrages qui peuvent bloquer le passage des sédiments et des poissons migrateurs.

Il est donc essentiel que toutes les mesures de décarbonation soient prises de manière coordonnée avec les politiques en matière de biodiversité, afin de **minimiser les impacts** sur les animaux et les habitats. Il existe de nombreuses solutions profitables à la fois au climat et à la nature, comme l'amélioration de l'état des sols.

Les facteurs décrits ci-dessus constituent les pressions les plus importantes auxquelles la nature est exposée, en Europe, mais ils ne sont pas les seuls. La **pollution sonore** et **lumineuse** due à l'activité humaine nuit également à de nombreuses espèces. De nombreux problèmes sont à prendre en compte, mais ce qui est clair, c'est que l'homme doit réapprendre à donner de l'espace à la nature pour qu'elle prospère. S'abstenir d'agir de toute urgence pourrait avoir des conséquences irréversibles.

Quelles sont les principales pressions exercées sur la nature en Europe ?

La biodiversité européenne continue d'être façonnée par l'activité humaine. Les pressions exercées sur les habitats et les espèces restent élevées et plus de 67 000 pressions individuelles ont été signalées au niveau de l'UE.

Avec 21 %, l'agriculture

est la pression la plus fréquemment signalée pour les habitats et les espèces.

L'abandon des prairies et l'intensification ont un impact tout particulier sur les espèces de pollinisateurs, les oiseaux des champs et les habitats semi-naturels.



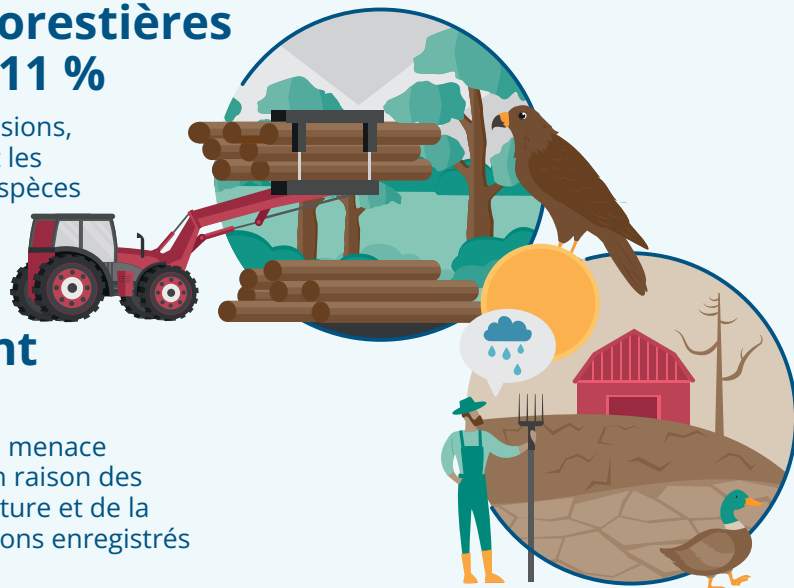
Les espèces exotiques envahissantes,

à l'instar du faux indigo, touchent en particulier les dunes et les broussailles sclérophylles, ainsi que des espèces comme les oiseaux marins nicheurs.



Les activités forestières représentent 11 % de toutes

les pressions, affectant particulièrement les habitats forestiers et les espèces sylvestres.



Le changement climatique

est considéré comme une menace croissante, notamment en raison des changements de température et de la diminution des précipitations enregistrés à l'heure actuelle.



L'urbanisation et les activités de loisirs représentent 13 % de toutes les pressions signalées, soit **48 % de l'ensemble des pressions marines.**



La modification du régime des eaux, les modifications physiques des plans d'eau et l'élimination des sédiments affectent en majorité les **habitats d'eau douce et les poissons.**



13 % de l'ensemble des pressions exercées sur les oiseaux proviennent de l'exploitation des espèces, principalement des abattages illégaux et de la chasse.

En Europe, le tableau de chasse annuel s'élève à au moins **52 millions d'oiseaux.**



Près de 50 % de toutes les pressions liées à la pollution peuvent être attribuées à la pollution de l'air, de l'eau et du sol causée par l'agriculture.



Dr Beate Jessel

Présidente de l'Agence
fédérale allemande pour la
conservation de la nature





Protéger la nature dans un climat en mutation : nos actions doivent se concentrer sur la résilience

Qu'il s'agisse de modifications des habitats et des communautés d'espèces, de la disponibilité de l'eau ou des saisons de floraison, le changement climatique a un impact sur les écosystèmes et la biodiversité. Nous avons interrogé la professeure Beate Jessel, présidente de l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature, sur les liens entre la biodiversité et le changement climatique et sur ce qui pourrait être fait pour renforcer la résilience de la nature dans un climat en mutation.

Comment le changement climatique affecte-t-il la nature ?

Le changement climatique introduit des **modifications majeures dans les conditions d'existence** de nombreuses espèces en raison de l'augmentation des températures, de modifications de la répartition des précipitations et de la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les fortes pluies, les tempêtes, les vagues de chaleur et les sécheresses. Il en résulte un déplacement des **aires de répartition** de nombreuses espèces ainsi que des modifications de leur **saisonnalité** et de la composition des **communautés d'espèces**. En raison de la baisse du bilan hydrique climatique en été, les espèces des zones humides et étendues d'eau sont particulièrement menacées. Même les arbres à feuilles caduques ont été gravement endommagés ou affectés par les sécheresses estivales de 2018 et 2019 en Allemagne.

Pour certaines espèces qui partageaient auparavant le même habitat, comme l'azuré de la sanguisorbe (*Phengaris teleius*) et l'espèce

proie de ces chenilles, la grande pimprenelle (*Sanguisorba officinalis*), leurs habitats respectifs adaptés au climat se déplacent vers des lieux différents. Cela conduit à un **découplage spatial** et donc à un déclin de la population de papillons. De même, un **découplage temporel** se produit également, par exemple lorsque les insectes commencent à voler avant que les fleurs dont ils se nourrissent ne soient en fleur, ou lorsque les oiseaux hôtes du coucou commencent à se reproduire avant qu'il ne soit de retour de ses quartiers d'hiver. En outre, des espèces provenant de régions plus chaudes, y compris celles qui présentent un potentiel invasif, peuvent immigrer et modifier la structure des relations entre les espèces.

La nature peut-elle nous fournir des solutions pour remédier à certains de ces impacts ?

La nature offre de vastes possibilités de contrer les effets du changement climatique. Et il existe de nombreuses « **solutions fondées sur la nature** » qui non seulement favorisent l'**adaptation au**

changement climatique, mais offrent également de multiples synergies. Les projets de restauration des **plaines inondables**, par exemple, permettent de baisser efficacement le niveau des cours d'eau lors d'inondations très fortes et contribuent en outre à la rétention des nutriments.

La restauration des **marais salants** contribue à protéger les côtes dans les zones tempérées, tandis que dans les régions côtières tropicales, l'impact des inondations peut être massivement réduit par la restauration des **mangroves**. De même, la réhumidification des **tourbières** peut atténuer les effets de la sécheresse. Si ces solutions fondées sur la nature sont appliquées judicieusement, elles peuvent offrir la fois des avantages socio-économiques significatifs et un bénéfice net pour la nature et la biodiversité.

À l'échelle mondiale, les solutions fondées sur la nature constituent déjà un élément important de la lutte contre les effets du changement climatique. Nous disposons des connaissances, des données et des outils nécessaires à leur mise en œuvre.

Que faut-il faire pour renforcer la résilience de la nature au changement climatique ?

Pour renforcer la résilience de la nature au changement climatique, un réseau cohérent et bien connecté de zones protégées est indispensable. Le réseau européen Natura 2000 de zones protégées est un pilier important pour la conservation des espèces et des habitats.

Ces zones protégées doivent être **préparées au changement climatique** afin qu'elles puissent continuer à remplir leur fonction. Cela signifie que

les **pressions existantes**, dues par exemple à des pratiques d'exploitation intensive des terres, telles que de forts apports en nutriments et en pesticides et des perturbations du bilan hydrique, doivent être réduites à l'intérieur et à l'extérieur des zones protégées. Toutefois, la résilience des zones protégées doit également être renforcée par des **mesures préventives** supplémentaires, telles qu'une meilleure gestion de l'eau au sein de la zone et au niveau du paysage.

Afin de fournir des habitats alternatifs présentant des conditions (micro)climatiques appropriées pour les espèces sensibles et de permettre à ces espèces d'atteindre ces habitats, les zones protégées doivent être élargies pour inclure une plus grande gamme d'altitudes et d'expositions, et leur connectivité doit être améliorée. En outre, les zones protégées doivent faire l'objet d'une **gestion adaptative** afin d'être en mesure d'ajuster les objectifs de protection en fonction de l'échelonnement des modifications induites par le changement climatique.

Il est tout aussi important de considérer l'exploitation des sols dans son ensemble. La sylviculture et l'agriculture doivent adapter leurs pratiques de gestion pour atténuer les effets néfastes des changements climatiques. Par exemple, les pratiques actuelles de gestion forestière, les instruments de contrôle et les approches de planification doivent être révisés afin qu'ils puissent mieux répondre aux défis du changement climatique. Il convient de mettre davantage l'accent sur le **renforcement de la capacité d'auto-organisation** des écosystèmes, par exemple en empêchant l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, en utilisant des espèces d'arbres indigènes ou en appliquant des pratiques de gestion proches de la nature.

Il est aussi nécessaire de se concentrer davantage sur la **nature en milieu urbain**, par exemple en créant des réseaux d'infrastructures vertes et bleues pour s'adapter au changement climatique.

Sur la base de votre expérience, quels types de défis voyez-vous ?

Bien que la protection du climat gagne actuellement en importance sur le plan politique, nous ne devons pas oublier que les questions de l'atténuation du changement climatique, de l'adaptation et de la conservation de la biodiversité ne doivent pas s'opposer les unes aux autres.

La transition énergétique en Allemagne est un bon exemple des opportunités mais aussi des défis que représente la réduction de la demande d'énergie menée simultanément au développement des sources d'énergie renouvelables tout en prenant en compte les aspects de la conservation de la nature. Nous devons **exploiter les synergies** qui résultent des **actions combinées** de lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité.

Par exemple, la protection et la gestion durable **des forêts et des prairies** offrent à la fois des services écosystémiques tels que le stockage de carbone et l'utilisation de la biomasse pour la production de matériaux et d'énergie. Si nous nous concentrons unilatéralement sur des mesures d'atténuation du changement climatique à court terme, telles que l'optimisation de la production de biomasse pour le remplacement des énergies fossiles, nous risquons de mettre en péril la biodiversité de nos forêts et donc probablement de réduire leur capacité d'adaptation au changement climatique.

Les stratégies de conservation de la nature et de gestion durable doivent mieux prendre en compte la dynamique et l'imprévisibilité du changement climatique ainsi que les réponses complexes des systèmes écologiques à ces changements.

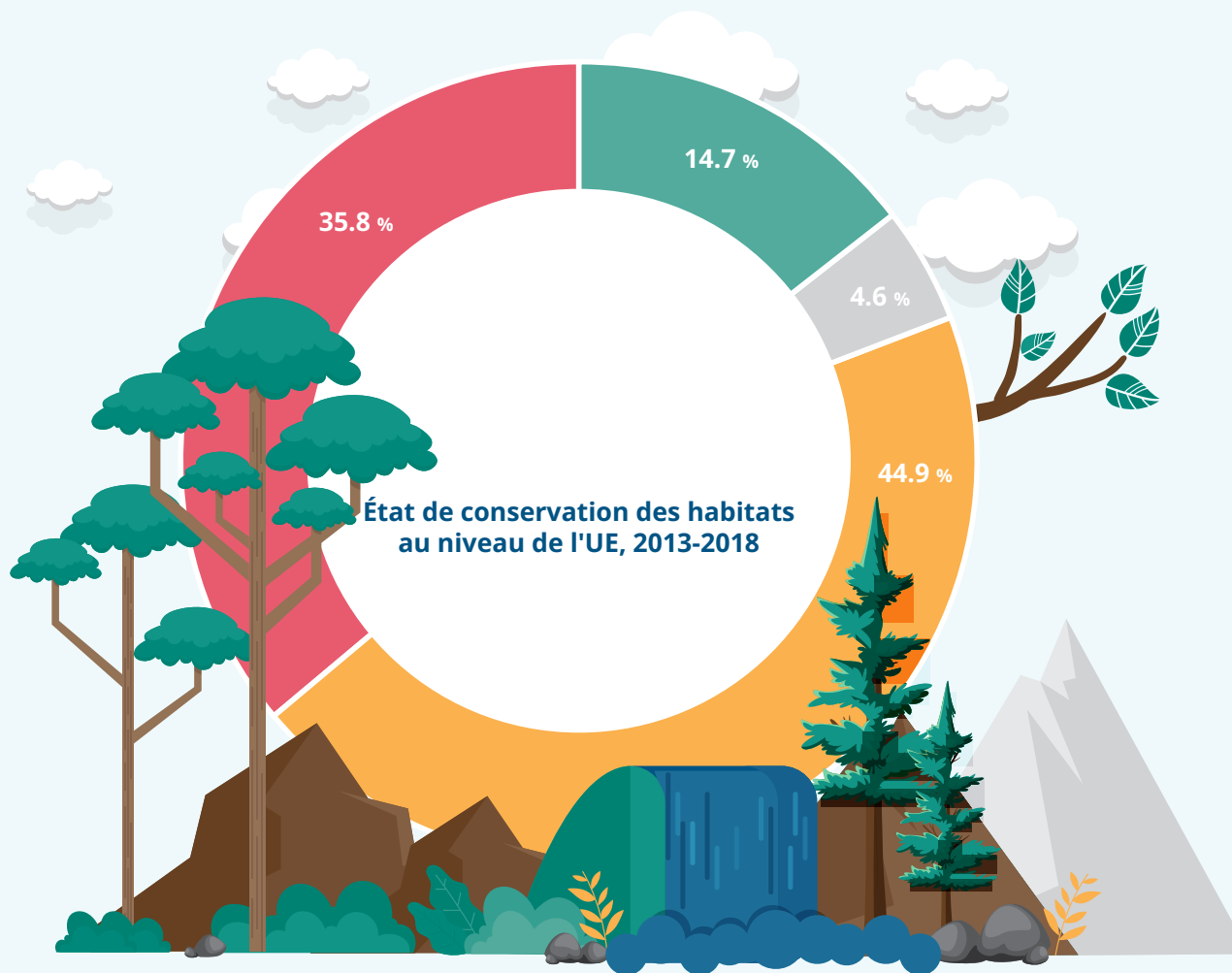
Cela signifie que la conservation de la nature doit s'éloigner de sa démarche traditionnelle de préservation et de protection d'objets rigides et doit de plus en plus permettre des **processus dynamiques** et promouvoir la **résilience** des écosystèmes. Dans le cas de la sylviculture, il s'agit de s'éloigner du paradigme de la gestion traditionnelle et anticipative pour se tourner vers un paradigme de la **nature graduelle et adaptative** davantage axé sur les processus.

Existe-t-il des initiatives qui ont réussi à renforcer la résilience de la nature ?

Plusieurs **projets de restauration des plaines inondables** ont connu un grand succès en termes de renforcement de la résilience des écosystèmes aux conséquences du changement climatique. Le projet de conservation de la nature à grande échelle « Mittlere Elbe » et le projet de restauration de plaines inondables sur l'Elbe dans la zone du Hohe Garbe en sont des exemples. De vastes plaines inondables ont été reconnectées à l'Elbe grâce au déplacement ou à la découpe d'une digue, et aujourd'hui, elles sont à nouveau soumises à un régime d'**inondation quasi naturel**.

Non seulement ces mesures ont augmenté la zone inondable et donc la zone de rétention de l'Elbe, entraînant une baisse de la hauteur d'eau lors des inondations, mais ces habitats sont également devenus plus résilients aux sécheresses et aux périodes sèches.

État de la nature en Europe : habitats

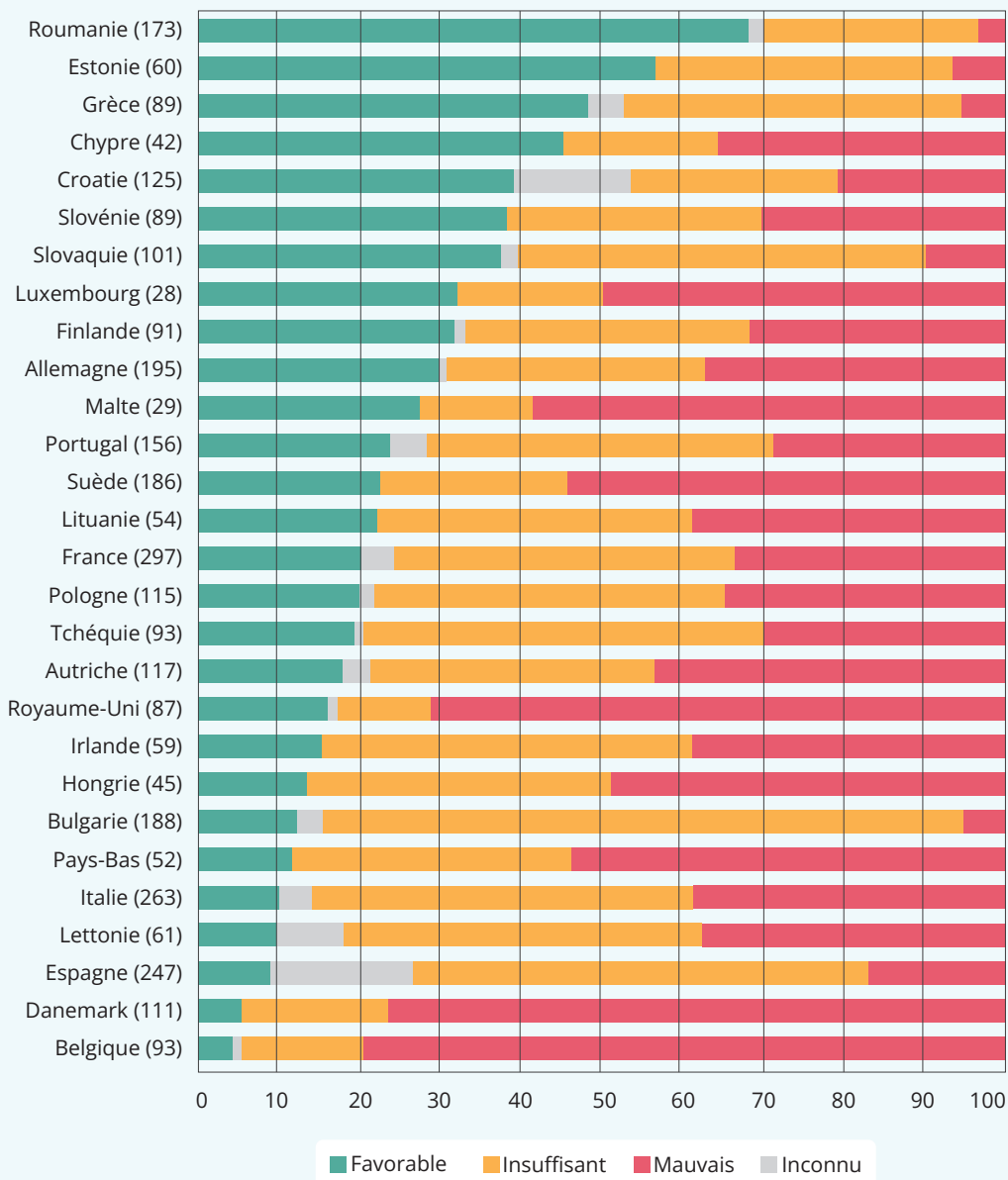


■ Favorable ■ Insuffisant ■ Mauvais ■ Inconnu

Remarque : Le graphique montre l'état de conservation des habitats au niveau de l'UE. Les statistiques se fondent sur le nombre d'évaluations des habitats dans l'UE (818).

Source : État de la nature dans l'UE, rapport de l'AEE n° 10/2020.

État de conservation des habitats au niveau des États membres, 2013-2018 (%)





Restaurer le monde naturel

L'Europe s'est fixée des objectifs politiques ambitieux pour permettre à la nature de se reconstituer et de se développer, en augmentant les avantages pour la société d'un monde naturel en bonne santé. Qu'il s'agisse des zones protégées, des infrastructures vertes et bleues, de la restauration, de la réintroduction d'espèces sauvages ou de l'utilisation de solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique, il reste beaucoup à faire pour inverser le processus de détérioration de la santé de la nature.

La protection de la nature est la première étape. La biodiversité en Europe continue de décliner, mais une évolution positive a récemment été observée pour les forêts, les mammifères et les oiseaux, qui bénéficient de mesures de conservation.

Actuellement, les efforts de conservation de plus de 2 000 espèces²⁵ sont couverts par la législation européenne, notamment les directives « Oiseaux » et « Habitats »²⁶. Au cœur de ces directives figure le réseau Natura 2000²⁷ de zones protégées de l'UE, le plus grand réseau de ce type au monde. Il représente 18 % de la superficie terrestre de l'UE et 8 % de son territoire marin.

Natura 2000 assure la protection des espèces et des habitats les plus précieux et menacés d'Europe. Les sites protégés offrent des zones de reproduction et de repos pour les espèces rares et menacées, tandis que certains habitats rares sont désignés comme sites protégés en tant que tels.

L'objectif de la nouvelle stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité²⁸ est de porter les zones protégées à au moins 30 % des terres de l'UE et 30 % des mers environnantes d'ici 2030. Les forêts primaires et anciennes et les autres écosystèmes riches en carbone, tels que les tourbières et les prairies, seront au centre des efforts de conservation.

En outre, la stratégie prévoit de planter au moins **3 milliards d'arbres** d'ici à 2030 afin de soutenir la restauration de la biodiversité et des écosystèmes. Davantage de forêts seront également gérées afin de promouvoir des pratiques respectueuses de la biodiversité.

Jeter des ponts

Le développement du **réseau transeuropéen de la nature** par l'extension des zones protégées pour atteindre l'objectif de 30 % fait partie de la stratégie en faveur de la biodiversité. De nombreuses zones protégées Natura 2000 sont déjà reliées²⁹ par des paysages naturels et semi-naturels qui fournissent des services écosystémiques, tels que la pollinisation, la fertilité des sols, la maîtrise des crues et des activités de loisir, et qui sont essentiels pour l'atténuation du changement climatique et la réduction des risques de catastrophe. Le réseau Émeraude composé de zones d'intérêt spécial³⁰ auquel l'UE contribue via Natura 2000, soutient également les mêmes efforts. Ensemble, ces zones forment un réseau d'**infrastructures vertes et bleues** à travers l'Europe. Des études indiquent que la nature est mieux protégée à l'intérieur de ce réseau, sa plus grande superficie permettant d'offrir les services requis et générant moins de pressions sur les écosystèmes.

Cependant, des **obstacles** tels que les routes, les voies ferrées, les zones urbaines et les terres agricoles **fragmentent les paysages** et limitent ainsi les déplacements des espèces et entravent le développement du réseau. L'augmentation de la connectivité du réseau permet d'améliorer l'état des habitats, de prévenir le déclin de la biodiversité et de renforcer la prestation de services écosystémiques.

Les cours d'eau à courant libre

Des obstacles entravent la santé des masses d'eau en Europe. Il existe **plus d'un million d'obstacles** sur les **rivières européennes**, notamment des barrages, des déversoirs et des écluses. La plupart sont de petite taille et obsolètes. Ils contribuent grandement au mauvais état de la nature dans nos rivières, car de nombreuses espèces ont besoin de rivières à courant libre pour se développer et, actuellement, le mouvement des sédiments vers l'aval est empêché, ce qui provoque des blocages et altère les habitats.

La stratégie en faveur de la biodiversité vise à restaurer au moins 25 000 km de rivières à courant libre d'ici 2030 **en supprimant les obstacles, en construisant des canaux de dérivation pour les poissons migrateurs et en rétablissant le flux des sédiments**³¹. En octobre 2020, près de 5 000 suppressions de barrages avaient été enregistrées en Europe, **sur la base des données fournies par 11 pays**³². La restauration des plaines inondables et des zones humides est également un élément important de ce travail.

L'appel du monde sauvage

Alors que les solutions susmentionnées nécessitent des processus de gestion intensive pour restaurer la nature, la **réintroduction d'espèces sauvages**

est une approche plus récente et plus naturelle. L'identification d'espaces où les processus naturels sont encouragés permet à la nature de guérir afin qu'elle puisse retrouver son autonomie. Des initiatives telles que **Rewilding Europe**³³ (réintroduction d'espèces sauvages en Europe) visent à accroître la biodiversité de l'Europe de cette manière.

Il existe aujourd'hui huit grandes zones de réintroduction d'espèces sauvages en Bulgarie, en Croatie, en Allemagne, en Italie, en Pologne, au Portugal, en Roumanie et en Suède. Elles abritent divers projets de réintroduction d'espèces sauvages, dont le **rétablissement de populations de bisons d'Europe en liberté**³⁴ dans les Carpates méridionales de la Roumanie et la **protection du vautour moine et du vautour fauve**³⁵ dans les Rhodopes en Bulgarie.

Modification des systèmes façonnés par l'homme

L'évaluation de référence de l'AEE **L'environnement en Europe – état et perspectives**³⁶ a montré qu'en plus des mesures de conservation, nous devons changer fondamentalement nos modes de production et de consommation des **aliments** et de **l'énergie**, la manière dont nous développons et appréhendons les **villes** dans lesquelles nous vivons mais aussi la façon dont les **personnes se déplacent** et les **marchandises sont transportées**.

Les activités agricoles et autres pratiques de gestion des terres exercent la plus forte pression sur la nature, l'abandon des prairies ayant un impact particulièrement important sur les pollinisateurs, les oiseaux des terres agricoles et les habitats semi-naturels. En augmentant d'un quart l'agriculture biologique, en réduisant de

moitié l'utilisation de pesticides d'ici 2030 et en restaurant les particularités topographiques à haute diversité sur certaines terres agricoles, nous contribuerons à restaurer la biodiversité.

Les **espaces verts urbains** ont été plus que jamais utilisés pendant la pandémie de COVID-19. La protection de ces espaces est de plus en plus importante, mais les infrastructures grises dominent encore souvent alors que les populations urbaines augmentent. La stratégie en faveur de la biodiversité invite les citoyens à élaborer des plans d'écologisation de l'espace urbain, à créer des prairies, des fermes, des parcs et des jardins urbains et à les relier entre eux, ainsi qu'à installer des toitures et des murs végétalisés et à border les rues d'arbres

et de haies pour permettre le retour de la biodiversité. Les plans devraient également viser à éliminer les pesticides et, par exemple, à créer des zones favorables aux pollinisateurs dans les villes.

Enfin, la Commission européenne a présenté un **plan d'action « zéro pollution »**³⁷, « **Vers une pollution zéro dans l'air, l'eau et les sols** ». Les objectifs comprennent une réduction de 50 % des pertes de nutriments en réduisant le ruissellement des engrais azotés et phosphorés, tout en protégeant la fertilité des sols. En outre, la stratégie « **De la ferme à la table** »³⁸ pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement permettra également de réduire l'utilisation de pesticides.

La nature dans les pays et territoires d'outre-mer de l'Europe

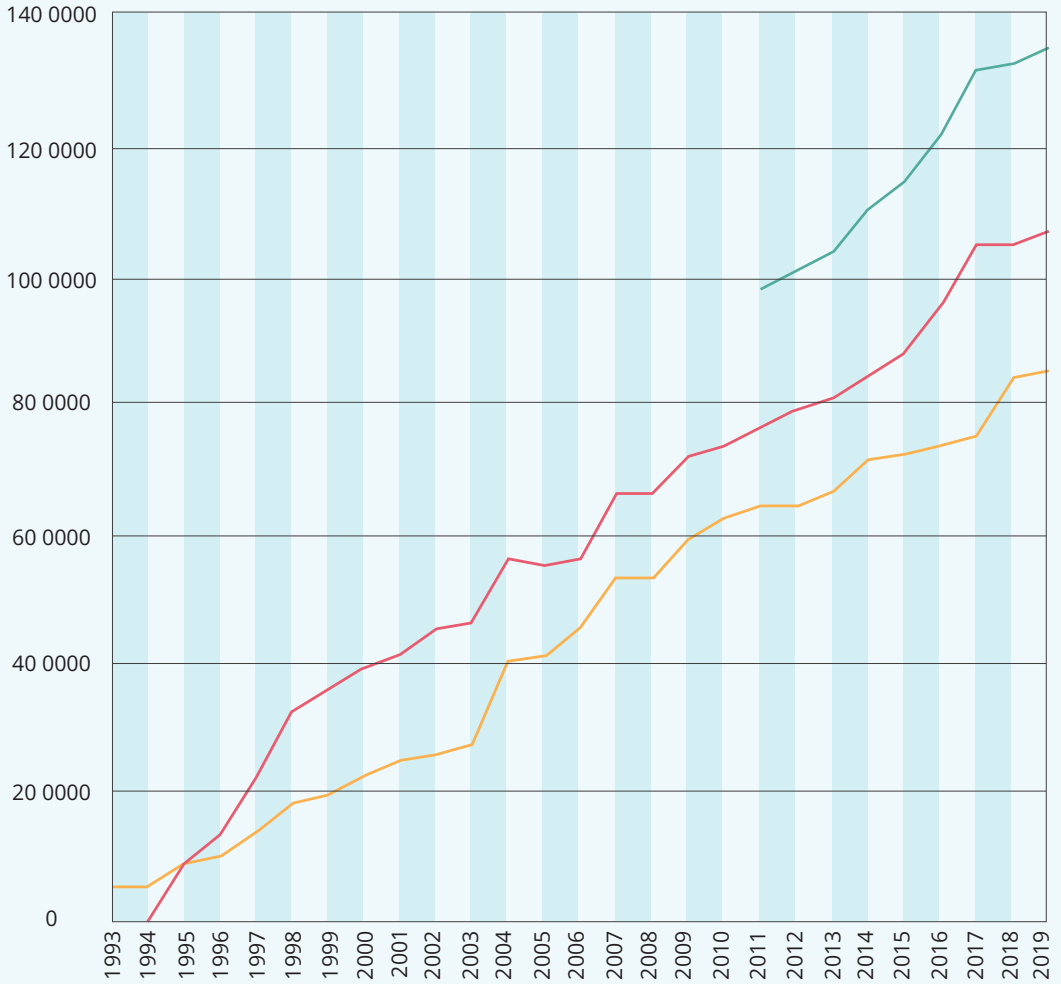
Les régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer de l'UE couvrent environ la même superficie que l'UE et les plus grands territoires marins du monde.

Plus de 150 îles d'outre-mer de l'UE abritent plus de 20 % de tous les récifs de corail et lagunes de la planète et possèdent une biodiversité très riche. Toutefois, ces écosystèmes insulaires sont également très vulnérables aux espèces envahissantes, aux activités humaines et aux effets du changement climatique.

L'**initiative BEST**³⁹ – biodiversité et services écosystémiques dans les territoires d'outre-mer européens – vise à soutenir la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des services écosystémiques dans les régions ultrapériphériques de l'UE et les pays et territoires d'outre-mer. Actuellement, les projets BEST soutiennent les efforts de conservation dans les territoires de l'UE à travers le monde, de l'Amazonie aux régions polaires, en passant par les Caraïbes et la Macaronésie.

Sites Natura 2000 en Europe

UE-27 + Royaume-Uni – Superficie des sites Natura 2000 désignés au titre des directives « Habitats » et « Oiseaux » de l'UE

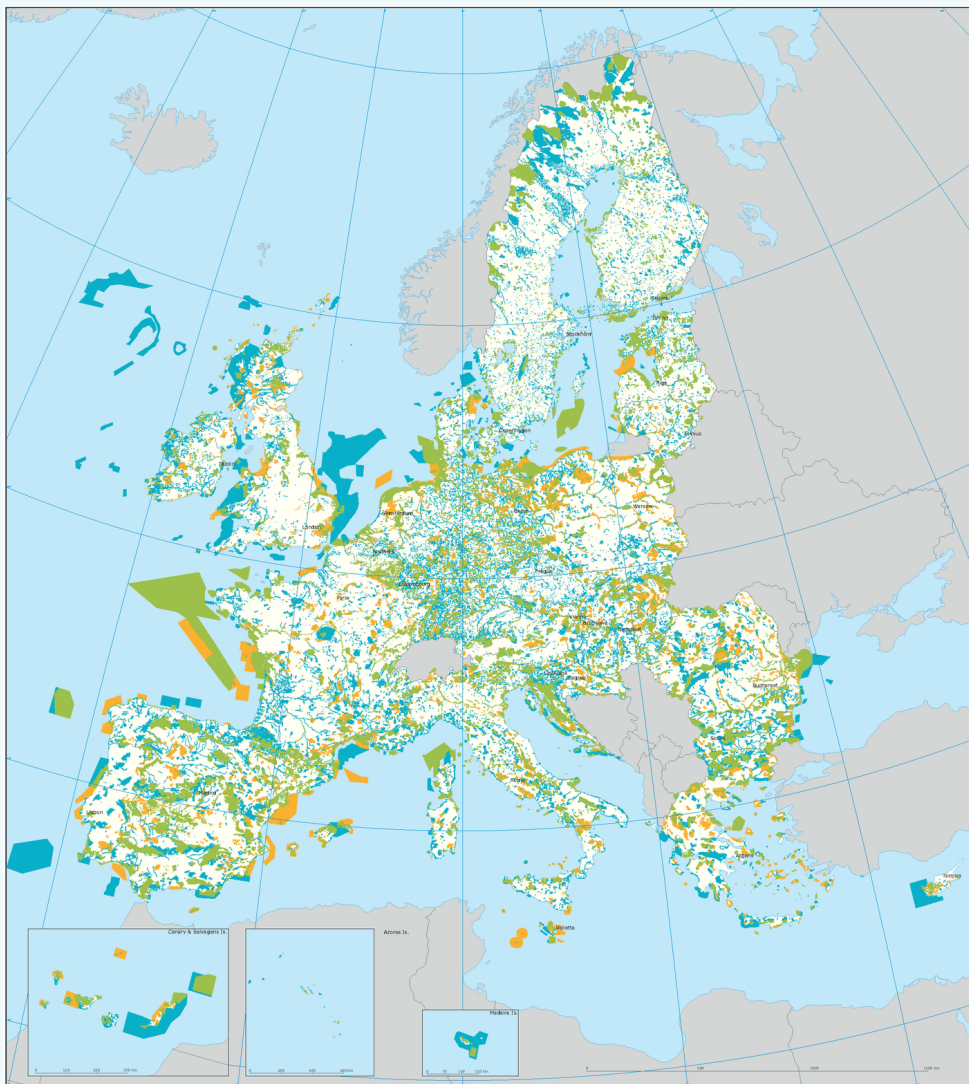


Superficie de Natura 2000 (km²)

- Directive « Habitats »
- Directive « Oiseaux »
- Les deux directives

Remarque : Depuis 2005, le calcul de la superficie est basé sur des données spatiales. Avant 2005, des données tabulaires étaient utilisées. De nombreux sites sont désignés au titre des deux directives « Habitats » et « Oiseaux ». Le calcul de la superficie Natura 2000, qui tient compte de ce chevauchement, n'est disponible que depuis 2011.

Source : Évaluation des indicateurs de l'AEE : sites Natura 2000 désignés au titre des directives européennes « Habitats » et « Oiseaux ».



NATURA 2000 – Union européenne


- Sites relevant de la directive « Oiseaux » (ZPS)
- Sites relevant de la directive « Habitats » (SICp, SIC, ZSC)
- Sites – ou parties de sites – relevant des deux directives

Source : NATURA 2000 – DG ENV, compilé à partir des bases de données des États membres. Sources fond de plan : © EuroGlobalMap/Eurogeographics et DG ESTAT, validité des données de NATURA 2000 pour l'Europe, mise à jour fin 2019. Projection : azimutale équivalente de Lambert.



James Vause
Économiste principal au
PNUE-WCMC





L'économie de la biodiversité : la comptabilité peut-elle aider à sauver la nature ?

L'attribution d'une valeur à la nature peut-elle contribuer à sa protection ou de nouveaux modèles de gouvernance sont-ils nécessaires ? Comment le commerce est-il lié à la perte de biodiversité et aux inégalités ? Nous nous sommes entretenus avec James Vause, économiste en chef du Centre mondial de surveillance pour la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC), qui a contribué au rapport Dasgupta sur l'économie de la biodiversité, notamment au chapitre consacré au commerce et à la biosphère.

Que faudrait-il faire pour enrayer la perte de biodiversité, donner la « bonne » valeur économique à la nature ?

Une **compréhension transversale** est essentielle pour une action efficace. Il peut s'agir de comprendre le rôle de la nature dans la mise en œuvre de l'activité économique, l'impact de l'activité économique sur la biodiversité, les coûts et les avantages des **options stratégiques** envisageables pour faire face à ces impacts ou encore d'évaluer les bénéfices multiples des investissements dans la nature. C'est ce que nous essayons de faire au PNUE-WCMC. Notre travail porte, entre autres, sur les zones protégées, l'agriculture, la finance durable, le tourisme, le commerce, les infrastructures et l'économie bleue.

Nous avons récemment publié un [document](#)⁴⁰ qui examine le volume de travail conséquent fourni au cours des dernières années. Tout cela montre la nécessité de s'attaquer aux facteurs sous-jacents de la perte de biodiversité en dehors du secteur de la conservation. Nous devons changer la façon dont nous répondons aux besoins et aux souhaits des êtres humains, afin que l'économie mondiale fonctionne dans le respect des contraintes de la planète.

Il faudrait pour cela rendre la **valeur économique de la nature** beaucoup plus visible et veiller à ce qu'elle soit prise en compte. Mais cela ne représente qu'une partie de la tâche à accomplir. Comme l'a souligné le rapport Dasgupta, la problématique est principalement liée à une **défaillance institutionnelle** – la façon dont nous réglémentons l'activité économique et financière et aussi la façon dont nous mesurons les progrès.

Quels sont les points que vous aimeriez souligner dans le rapport Dasgupta ?

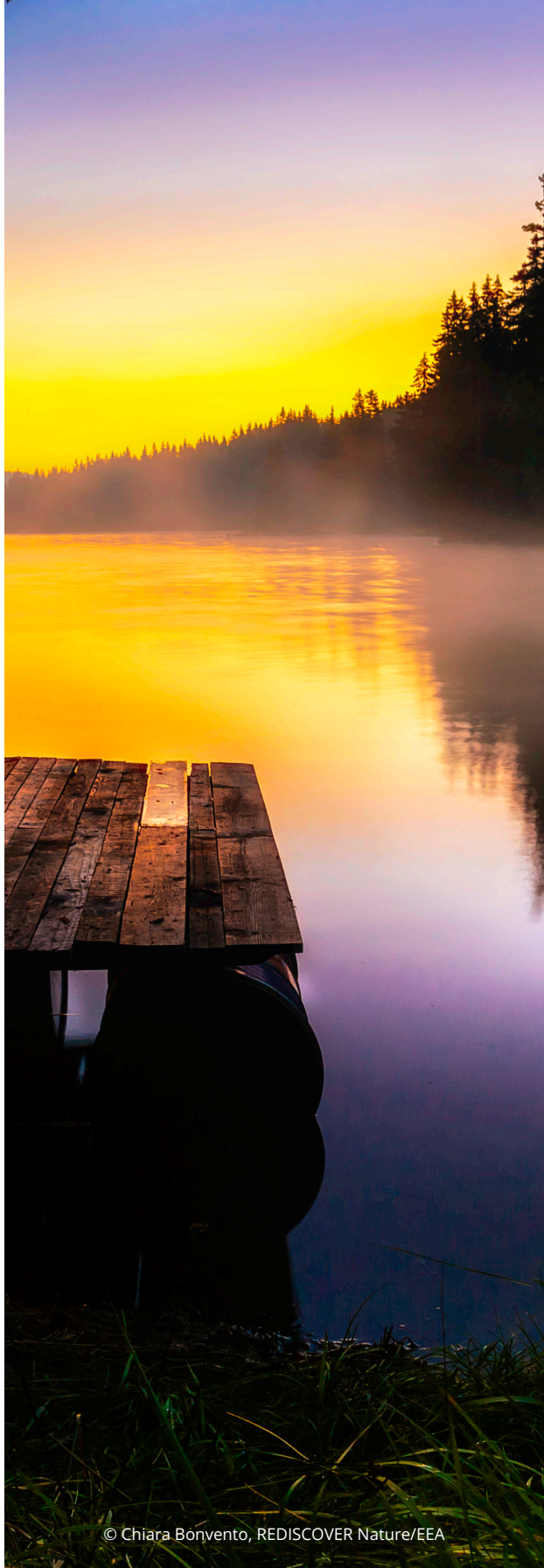
Le [rapport Dasgupta](#)⁴¹ n'ignore pas l'ampleur du défi qui nous est posé. Il souligne que, si nous voulons augmenter l'offre de capital naturel et réduire nos demandes vis-à-vis de la biosphère, des changements à grande échelle seront nécessaires. Ces changements doivent être soutenus par des objectifs ambitieux, une coordination et une volonté politique au moins aussi fortes que celles du plan Marshall lancé après la Seconde Guerre mondiale. Cela montre que nous avons besoin d'un engagement à la fois entre les gouvernements et au-delà des frontières internationales.

Il attire l'attention sur l'importance de l'**éducation** et de l'appréciation de **notre place dans la nature**, afin que nous soyons prêts à prendre et à pérenniser les mesures nécessaires. Il souligne également le rôle de l'individu. Nous prenons tous des décisions qui ont un impact sur la nature, nous pouvons donc participer au changement. J'ai, par exemple, récemment changé de banque et de plan de pension.

De quel type de structures de gouvernance avons-nous besoin pour surmonter cette « défaillance institutionnelle » ?

Avec nos partenaires de Cambridge Conservation Initiative, nous examinons le type de **gouvernance nécessaire** pour gérer les paysages afin d'en tirer de multiples avantages, dont la biodiversité. Nous pouvons constater qu'il existe différentes organisations, avec des mandats et des intérêts différents. Celles-ci travaillent dans des limites administratives différentes mais qui se rejoignent néanmoins, aucune ne tendant à coïncider avec des limites écologiques. Il peut même y avoir une dimension internationale, par exemple lorsqu'il existe des intérêts internationaux en matière de commerce et d'investissement. Comment concilier les **intérêts internationaux** avec les **objectifs des populations locales** et les objectifs en matière de biodiversité au niveau national ? Il s'agit là d'un enjeu de gouvernance.

Selon le programme de travail **Nouvelle économie de la nature**⁴² du Forum économique mondial, environ la moitié du produit intérieur brut (PIB) mondial dépend fortement ou modérément de la nature, et cette **dépendance** n'est pas concentrée dans les grands pays producteurs agricoles du monde du fait des **échanges commerciaux à l'échelle mondiale**.



Pour modifier la relation entre nos économies et la biodiversité, il ne suffit pas de convenir d'un cadre mondial en faveur de la biodiversité pour l'après-2020 relevant de la convention sur la diversité biologique qui soit efficace, il faut aussi que d'autres institutions internationales – l'Organisation mondiale du commerce en l'occurrence – l'adoptent. Heureusement, certains progrès sont réalisés dans ce domaine. Par exemple, l'Accord sur le changement climatique, le commerce et la durabilité tente d'établir comment les règles commerciales peuvent contribuer aux objectifs en matière de climat et de durabilité.

Comme dans toutes les structures de gouvernance, il est essentiel de disposer d'un **mécanisme coercitif**. En définitive, cela dépend de l'engagement des pays et de leurs dirigeants à allouer des ressources suffisantes pour lutter contre la perte de biodiversité. Dans ce domaine également, on observe des évolutions encourageantes, telles que le pacte vert pour l'Europe et l'[engagement des dirigeants pour la nature](#)⁴³ du sommet des Nations unies sur la biodiversité de 2020. Cependant, comme le souligne le rapport Dasgupta, nous avons besoin d'une action coordonnée à grande échelle.

Quelles sont les inégalités sociales liées à la perte de biodiversité ?

Premièrement, il existe une **inégalité d'impact** entre les pays. Les échanges commerciaux nous permettent d'avoir des espaces où l'empreinte de l'humanité dépasse la capacité de la nature à produire une même empreinte au niveau local. À l'échelle mondiale, cela signifie que, par le biais

des échanges commerciaux, les pays les plus riches sont à l'origine de la perte de biodiversité dans le monde. Si l'on compare les résultats de l'indice de développement humain des pays par rapport à leurs empreintes écologiques, on constate que **très peu de pays** ayant un indice de développement humain élevé ont une empreinte égale à la biocapacité mondiale.

Ensuite, il existe des **différences au sein de la société**. En se basant sur l'exemple des échanges commerciaux ci-dessus, si l'on considère que les bénéfices de l'exercice du commerce ne profitent pas nécessairement aux plus pauvres de la société, on obtient un tableau inquiétant. En effet, les plus pauvres de la société sont également susceptibles de supporter la plus grande part des coûts de toute perte de biodiversité liée aux échanges commerciaux, car ce sont ceux qui sont les plus tributaires de la nature dans leur vie quotidienne.

Enfin, il existe une **inégalité intergénérationnelle**. Ayant récemment lu « A life on our planet » de David Attenborough, l'aspect intergénérationnel me terrifie. Notre monde est en pleine mutation. Une analyse réalisée dans le cadre du rapport Dasgupta par le [Natural History Museum and Vivid Economics](#)⁴⁴ a également mis en évidence que, si nous retardons d'une décennie les mesures en faveur de la biodiversité, les coûts de la stabilisation de la perte de biodiversité doublent et les chances de maintenir des niveaux de biodiversité similaires à ceux dont nous jouissons aujourd'hui disparaissent. L'**urgence d'agir maintenant** est donc plus évidente que jamais.

Le nouveau système de comptabilité des Nations unies peut-il changer la façon dont nous évaluons la nature ?

Le rapport Dasgupta suggère que nous devrions plutôt mesurer notre richesse pour évaluer le progrès économique, plutôt que nos revenus ou nos niveaux d'activité représentés par le PIB. Il propose que nous mesurions nos progrès sur la base de la **richesse au sens large**, qui inclut le capital naturel. Cette idée est ancrée dans le nouveau **système de comptabilité économique et environnementale – comptabilité des écosystèmes** (SEEA-EA) des Nations unies, car nos écosystèmes constituent une partie essentielle du « capital nature ».

Nous constatons déjà les effets du nouveau système dans notre travail. Les orientations du SEEA-EA ont étendu la portée des données sur la biodiversité. N'étant plus traitées par le ministère de l'environnement, les données sont désormais rassemblées et diffusées par les bureaux de statistiques nationales puis examinées par les départements de planification économique, qui préconisent ensuite des politiques de protection

de la nature, mais dans la perspective du progrès socio-économique. C'est assez excitant et prometteur.

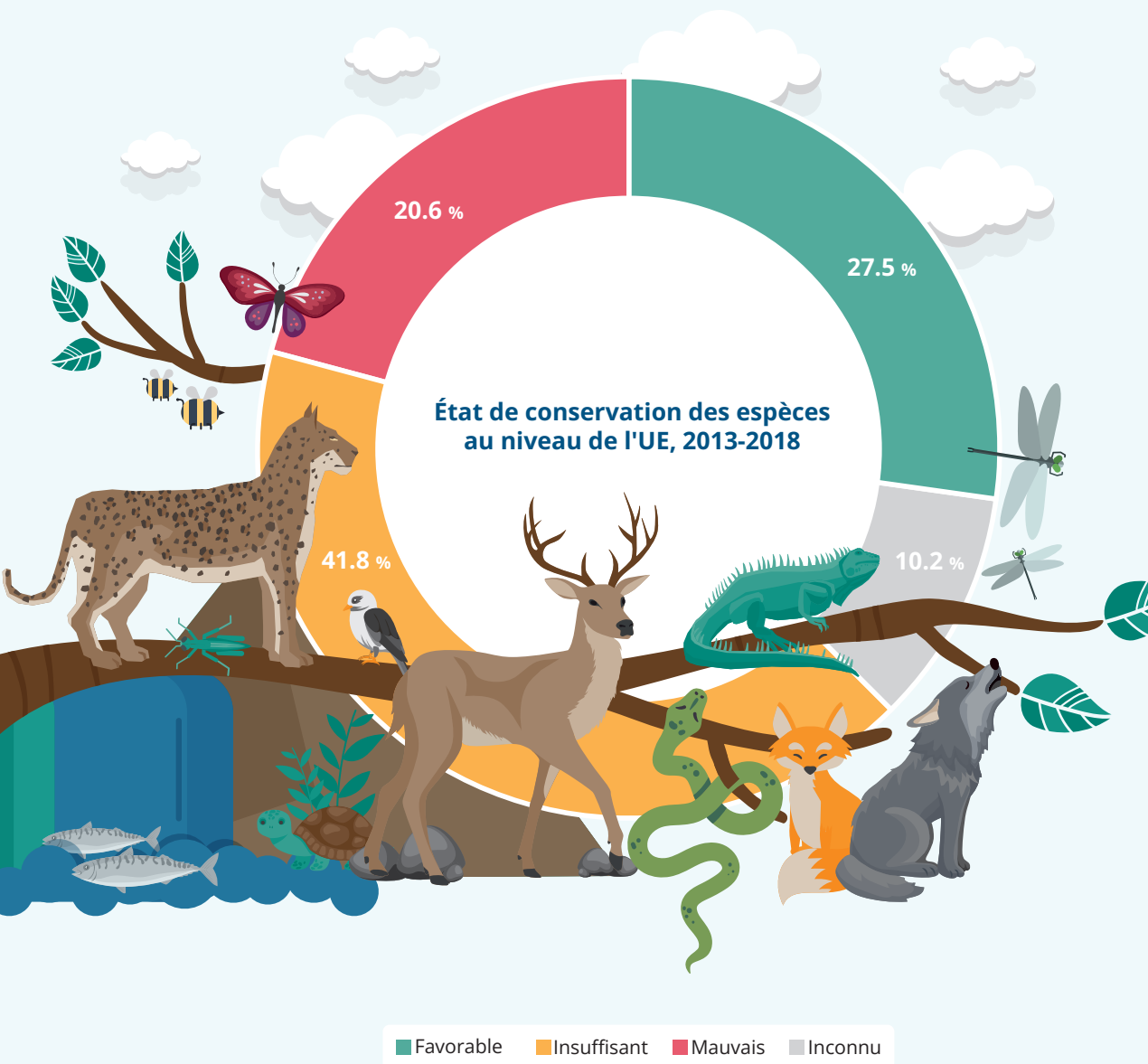
Êtes-vous optimiste quant à notre capacité à changer la façon dont nous évaluons la nature et interagissons avec elle ?

Je pense que les gens veulent du changement et attendent plus que des mots de la part des gouvernements. Je pense aussi que la pandémie de COVID-19 nous a un peu réveillés.

Dans le rapport Dasgupta, l'accent est également mis sur l'idée de **préférences socialement ancrées**, c'est-à-dire que le comportement et les pratiques d'une personne sont influencés par le comportement et les pratiques des autres. Cela laisse espérer qu'un changement de comportement généralisé est possible, à un coût moindre que prévu, si l'on considère que les gens tendent à se conformer. La tendance actuelle à la promotion de régimes à dominante végétale pourrait en être un bon exemple.

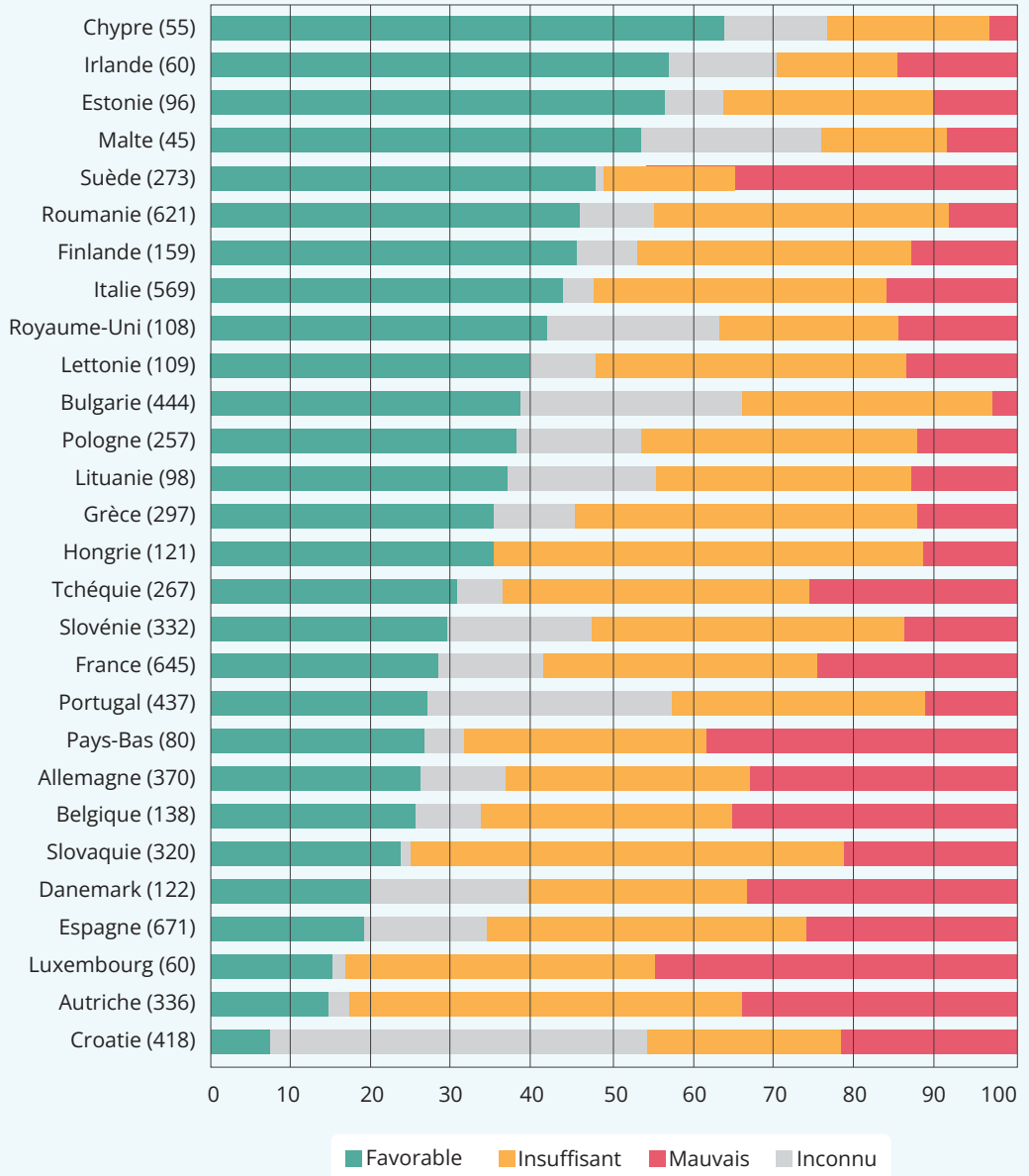


État de la nature en Europe : autres espèces



Remarque : Les statistiques se fondent sur le nombre d'évaluations des espèces dans l'UE (2 825). Pour la période couverte par le graphique, l'UE comprenait les pays de l'UE-27 plus le Royaume-Uni.
Source : État de la nature dans l'UE, rapport de l'AAE n° 10/2020.

État de conservation des espèces au niveau des États membres, 2013-2018 (%)





En bref : la législation européenne sur la nature

Les États membres de l'UE ont commencé à coordonner leurs politiques environnementales dans les années 1970 et la nature a été le premier domaine d'action européen. Aujourd'hui encore, les directives en matière de protection de la nature – les directives « Habitats » et « Oiseaux », adoptées respectivement en 1979 et 1992 – constituent la pierre angulaire des efforts déployés par l'UE pour protéger et préserver la biodiversité.

Ces deux directives placent de nombreuses espèces et habitats sous un **régime de protection commun** assorti d'**exigences en matière de surveillance** et de **de déclaration**.

La dégradation constatée grâce à ces directives appelle une action plus étendue et coordonnée dans de nombreux domaines politiques en Europe et dans le monde.

Aujourd'hui, l'UE dispose de l'un des ensembles de textes législatifs en matière d'environnement et de climat les plus complets au monde. Des lois de l'UE portent sur **les polluants ou les émissions de gaz à effet de serre**, sur **les niveaux de pollution** de l'air ou des eaux, ou sur les émissions provenant de **sources spécifiques**, telles que l'industrie ou les transports.

Des textes législatifs de l'UE sur la nature, telles que l'**initiative européenne sur les pollinisateurs**⁴⁵ appellent à des actions ciblées. D'autres textes, tels que la **directive-cadre sur l'eau (DCE)**⁴⁶ et la **directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM)**⁴⁷ en particulier, jouent un rôle central dans la protection de la nature grâce à une gestion fondée sur les écosystèmes. La DCE impose aux États membres de parvenir à un « bon état » de toutes les masses d'eau

(lacs, rivières et eaux souterraines) par une gestion durable et coordonnée de **bassins hydrographiques** entiers.

De même, la DCSMM appelle à un bon état écologique du **milieu marin**, en s'attaquant aux pressions et à la pollution. La législation relative à la nature est soutenue, entre autres, par la législation sur l'**économie circulaire** qui vise à réduire les déchets et les risques de contamination, par exemple par une meilleure gestion des déchets, une écoconception améliorée et une limitation des plastiques à usage unique.

Ces lois permettent aux États membres de l'UE de bénéficier d'un air plus pur, de passer à des énergies plus propres, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de protéger une proportion de plus en plus importante de leurs zones terrestres et marines, notamment grâce au **réseau Natura 2000**⁴⁸. Les **infrastructures vertes et bleues** de l'UE relient de plus en plus d'espaces naturels, permettant ainsi aux espèces sauvages de se déplacer d'un espace à l'autre. Les villes aménagent des espaces verts et bleus afin de se préparer aux effets du changement climatique et de contribuer à la préservation de la biodiversité.

Le **Pacte vert pour l'Europe**⁴⁹ décrit l'ambition à long terme de l'UE de devenir le premier continent neutre sur le plan climatique et doté d'une économie durable d'ici à 2050. Il est mis en œuvre par le biais d'instruments politiques clés tels que la **stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030**⁵⁰, la **stratégie « De la ferme à la table »**⁵¹, la **stratégie de l'UE pour l'adaptation au changement climatique**⁵² et la **nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts pour 2030**⁵³. Il est également soutenu par d'autres instruments, notamment le **plan d'action pour une économie circulaire**⁵⁴, la **stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques**⁵⁵ et le **plan d'action « zéro pollution »**⁵⁶.

Pour réduire les pressions sur la nature, enrayer le déclin et restaurer la biodiversité, l'Europe devra agir sur tous les fronts, **transformer ses systèmes dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie et de la mobilité**, et le faire avec des partenaires mondiaux.

Les systèmes d'information de l'AEI sur la nature

BISE – Système européen d'information sur la biodiversité⁵⁷ : la principale source de données et d'informations sur la biodiversité en Europe.

FISE – Système d'information forestière pour l'Europe⁵⁸ : un point d'entrée pour le partage d'informations avec la communauté forestière sur l'environnement forestier européen, son état et son développement.

WISE – Système européen d'information sur l'eau⁵⁹ : le portail européen d'information sur l'eau qui contient des ressources sur les environnements d'eau douce et les environnements marins.



Références

1. <https://www.eea.europa.eu/highlights/latest-evaluation-shows-europes-nature>
2. <https://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/species/redlist/bees/summary.htm>
3. <https://www.eea.europa.eu/publications/marine-messages-2>
4. https://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/strategy/index_en.htm
5. https://ec.europa.eu/food/farm2fork_en
6. <https://ec.europa.eu/clima/policies/adaptation>
7. https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_en
8. <https://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/species/redlist>
9. <https://www.eea.europa.eu/soer/2020>
10. <https://ipbes.net/global-assessment>
11. <https://royalsocietypublishing.org/doi/pdf/10.1098/rstb.2001.0888>
12. <https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/indicators/abundance-and-distribution-of-selected-species-9/assessment>
13. <http://www.pecbms.info>
14. <http://www.eurobirdportal.org>
15. https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Farms_and_farm-land_in_the_European_Union_-_statistics#Farmland_in_2016
16. <https://www.eea.europa.eu/publications/state-of-nature-in-the-eu-2020>
17. https://www.eea.europa.eu/publications/soer-2020/chapter-01_soer2020-assessing-the-global/view
18. <https://ipbes.net/global-assessment>
19. <https://www.eea.europa.eu/publications/soer-2020>
20. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0006320718313636?via%3Dihub>
21. <https://www.eea.europa.eu/publications/state-of-nature-in-the-eu-2020>
22. <https://www.eea.europa.eu/publications/european-forest-ecosystems>
23. <https://britishbirds.co.uk/content/bird-hunting-europe>
24. <https://www.eea.europa.eu/publications/soer-2020>
25. <https://www.eea.europa.eu/themes/biodiversity/state-of-nature-in-the-eu>

26. https://ec.europa.eu/environment/nature/legislation/index_en.htm
27. https://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm
28. https://ec.europa.eu/environment/strategy_en
29. <https://www.eea.europa.eu/themes/biodiversity/green-infrastructure/building-a-coherent-trans-european>
30. <https://www.coe.int/en/web/bern-convention/emerald-network>
31. <https://www.eea.europa.eu/themes/water/european-waters/water-use-and-environmental-priorities/tracking-barriers-and-their-impacts>
32. <https://damremoval.eu>
33. <https://rewildingeurope.com>
34. <https://rewildingeurope.com/news/romania-largest-free-roaming-bison-population-boosted-by-eight-more-animals>
35. <https://rewilding-rhodopes.com/life-vultures>
36. <https://www.eea.europa.eu/soer>
37. https://ec.europa.eu/environment/strategy/zero-pollution-action-plan_en
38. https://ec.europa.eu/food/horizontal-topics/farm-fork-strategy_en
39. https://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/best/index_en.htm
40. <https://www.cbd.int/doc/c/efa7/5799/4ad-1beaca7872b7686276d9b/rm-information-uneep-wcmc-en.pdf>
41. <https://www.gov.uk/government/collections/the-economics-of-biodiversity-the-dasgupta-review>
42. <https://www.weforum.org/reports/new-nature-economy-report-series>
43. <https://www.leaderspledgefornature.org>
44. <https://www.nhm.ac.uk/press-office/press-releases/delaying-action-on-biodiversity-by-just-10-years-will-be-twice-a.html>
45. <https://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/species/pollinators>
46. https://ec.europa.eu/environment/water/water-framework/index_en.html
47. https://ec.europa.eu/info/research-and-innovation/research-area/environment/oceans-and-seas/eu-marine-strategy-framework-directive_en
48. https://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm
49. https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_en
50. https://ec.europa.eu/environment/strategy/biodiversity-strategy-2030_en

51. https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal/actions-being-taken-eu/farm-fork_en
52. https://ec.europa.eu/clima/eu-action/adaptation-climate-change_en
53. https://ec.europa.eu/environment/strategy/forest-strategy_en
54. https://ec.europa.eu/environment/topics/circular-economy/first-circular-economy-action-plan_en
55. https://ec.europa.eu/environment/strategy/chemicals-strategy_en
56. https://ec.europa.eu/environment/strategy/zero-pollution-action-plan_en
57. <https://biodiversity.europa.eu>
58. <https://forest.eea.europa.eu/about>
59. <https://water.europa.eu>

Signaux de l'AEE 2021

La nature en Europe

Pourquoi devons-nous adopter maintenant des mesures décisives pour protéger la nature ? Quels sont les enjeux et comment faire face à la crise de la biodiversité ? Le rapport « Signaux de l'AEE » est une publication annuelle, de lecture facile, composée d'une série d'articles succincts, qui mettent en lumière des problématiques-clés liées à l'environnement et au climat. Les derniers « Signaux de l'AEE » ont porté sur l'ambition « zéro pollution » (2020), les sols (2019), l'eau (2018), et l'énergie (2017).

European Environment Agency

Kongens Nytorv 6
1050 Copenhagen K
Denmark

Tél : +45 33 36 71 00

Internet : eea.europa.eu/signals

Demandes de renseignements :
eea.europa.eu/enquiries



Office des publications
de l'Union européenne

Agence européenne pour l'environnement

